

FACE À FACE

Le quart des sièges aux Communes : un bien ou un mal ?

Un gain démocratique dont on ne réalise pas toute l'ampleur

L'ENTENTE du 28 août comprend deux dispositions très intéressantes pour les Québécois. Une meilleure protection pour la langue française est la première d'entre elles; j'en ai traité la semaine dernière. La seconde est la garantie que le Québec conservera le quart des sièges à la Chambre des Communes, quoi qu'il arrive.

Cette disposition représente un avantage considérable pour une province dont le poids démographique relatif décline régulièrement. Rien ne laisse prévoir une inversion de cette tendance, imputable à la difficulté que la province francophone éprouve à attirer et à garder sa part d'immigrants. On ne fait pas les constitutions en fonction du seul lendemain, ou de la prochaine échéance électorale, on doit les écrire en pensant aux prochaines générations. Avec le temps, cette garantie de 25 % deviendra un avantage de plus en plus concret et mesurable.

Le Québec représentait environ 28 % des sièges et de la population en 1968, 27 % en 1979 et se situe actuellement sur la barre des 25 % actuellement. Les projectionsissent prévoient que son poids démographique sera passé à 23 % en 2011 et à 21 % en 2021. Le Québec couvrirait alors le cinquième des circonscriptions convoitées par les partis fédéraux, et non plus le quart. Ce ne serait pas un recul catastrophique, mais à tout prendre, mieux vaut garder un quart que d'obtenir un cinquième. C'est l'opportunité qu'offre au Québec l'entente du 28 août, qui en plus majeure immédiatement son poids politique en lui accordant 18 nouveaux sièges en compensation de ses pertes au Sénat.

Il est vital de demeurer fort là où se votent les lois et les budgets, et où se font et se défont les gouvernements. Dès la confection de leurs programmes, les partis fédéraux sont obligés de tenir compte du quart des comités à ravier, s'ils veulent aspirer au pouvoir. Cela donne presque toujours une solide représentation québécoise dans la députation ministérielle. Sans doute ces députés québécois sont-ils liés par la discipline de parti, mais de ce contingent émerge la force du caucus québécois et le leadership de ministres puissants. Cette représentation substantielle offre aux Québécois une meil-

leure garantie de recevoir leur juste part des bienfaits de la fédération, sans leur valoir forcément un traitement de faveur.

On a prétendu que de représenter plus du quart des Communes n'avait « rien donné » dans le passé au Québec, en citant comme exemple le rattachement de la Constitution opérée sans l'assentiment de l'Assemblée nationale, mais approuvé par les députés fédéraux québécois. Mais cet événement malheureux, si important fût-il, a été rendu possible en raison de la popularité du premier ministre de l'époque auprès des Québécois; il présente un caractère d'exception qui interdit d'en tirer une conclusion générale. Ce qu'on a appelé le *French Power* a valu aux Québécois un appareil plus à l'écoute de leurs intérêts, avec des réformes allant du bilinguisme officiel à une formule de péréquation plus avantageuse.

On a dit aussi que cette garantie de 25 % aux Communes était antidémocratique puisque le Québec constituerait bientôt moins du quart de la population. Ceux qui avancent cet argument ont souvent eux-mêmes répondu OUI à la question du référendum de 1980, qui prévoyait une entente « d'égal à égal » entre le Québec et le reste du Canada. Que 25 % eût pesé autant que 75 % de la population dans les institutions communes envisagées ne les gênait pas à l'époque et ne les gêne pas davantage aujourd'hui quand ils continuent à promouvoir la souveraineté-association. En fait, le 25 % accordé au Québec par l'entente du 28 août est démocratique puisqu'il s'agit d'une compensation pour sa sous-représentation dans le nouveau Sénat élu et égal. Le Québec gagne d'ailleurs au change, étant donné que l'essentiel de la réalité du pouvoir restera aux Communes, d'où émane l'Exécutif.

Ce Sénat, qui ne pourra censurer le gouvernement, sera faible. Il pour-



Stéphane Dion

Stéphane Dion

professeur, Département de science politique de l'Université de Montréal

rait en théorie initier des lois, mais les exemples étrangers montrent que seul l'Exécutif a en pratique la cohésion et les moyens d'exercer un leadership législatif. Obligé d'expédier tout projet de loi adopté par la Chambre des Communes dans un délai de 30 jours de séance de cette dernière, il devra être plus diligent que ne l'est le Sénat actuel.

Le Sénat tiendra un seul pouvoir vraiment menaçant pour le Québec, soit la ratification des nominations importantes faites par le gouvernement fédéral. Depuis la loi des langues officielles, des francophones ont été régulièrement nommés à la tête des institutions et des organismes fédéraux. C'est un acquis que les six sénateurs du Québec (sur 66) ne pourront maintenir à eux seuls. D'où l'importance, encore là, de demeurer fort aux Communes et à l'Exécutif, afin de rappeler au Sénat les obligations que commande le caractère bilingue de la fédération.

La garantie de 25 % aux Communes ne fait pas partie des demandes dites traditionnelles du Québec. Voilà pourquoi sans doute on ne réalise pas toute son importance. Mais un affaiblissement graduel dans les institutions centrales fait partie des craintes traditionnelles du Québec; on ne compte plus les déclarations de souverainetés qui ont exploité ce thème dans le passé. Le Québec aura un veto sur cette garantie de 25 %, un veto sur le Sénat, un veto sur les trois juges de la Cour suprême. Ayant ainsi assuré sa présence dans les institutions fédérales, il pourra y apporter sa contribution en toute confiance.

La dynamique canadienne engage le Québec sur la voie du fascisme

L'UN DES plus puissants arguments utilisés pour vendre l'entente de Charlottetown aux Québécois est la récupération du veto perdu par le Parti québécois en 1981-1982. De fait, si l'on s'en tient aux seuls aspects défensifs d'un veto, cette prétention est substantiellement fondée. L'entente octroie au Québec des pouvoirs non-négligeables de blocage, qui expliquent en partie la montée du NON dans le reste du pays, en particulier dans l'Ouest. Ces dispositions permettront de s'assurer que le nouveau Sénat égal ne sera pas vraiment efficace et que la proportion des députés québécois aux Communes ne tombera pas en bas de 25 %. L'accession du Yukon et des Territoires au statut de provinces ne changera pas la répartition des sièges au Sénat ni n'affectera la formule générale d'amendement.

Cela dit, il est faux de prétendre que l'entente de Charlottetown donne un droit de veto au Québec. Ni le mot veto, ni le mot Québec n'apparaissent dans le chapitre sur la formule de modification. Celui-ci ne remet pas en cause la formule générale d'amendement; on ne propose même pas que le Québec fasse obligatoirement partie des sept provinces dont le consentement est requis pour modifier la Constitution en vertu de cette formule générale. On se limite à exiger désormais le consentement de toutes les provinces — dont le Québec — pour réformer les institutions fédérales. Il y a ici renforcement du principe de l'égalité des provinces — la cause de l'échec de Meech —, ce qui ne manquera pas de rendre le Canada encore plus ingouvernable qu'il ne l'est actuellement.

Un vrai, franc veto aurait constitué un déblocage fondamental pour le Québec. Cela aurait été l'expression de son statut comme représentant de l'élément francophone de la dualité canadienne ou région du pays. Un tel veto n'aurait pas eu qu'une dimension négative. Pouvoir de dissuasion, levier, il aurait permis au Québec de jouer davantage le jeu canadien, en ne se sentant pas systématiquement menacé. Ce n'est pas le cas des protections de Charlottetown: il est impossible de bâtir quoi que ce soit à partir de cela. Au contraire, on peut être certain que le

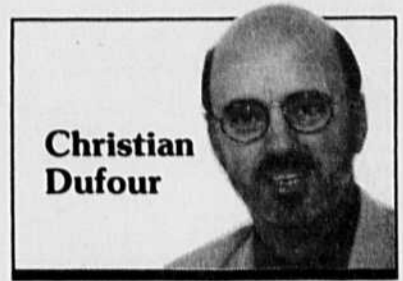
Québec sera de plus en plus confiné à un rôle négatif, éternel empêchement de tourner rond dans le système.

Car en même temps que l'entente donne par la bande au Québec un pouvoir de blocage, elle valide un nouveau Canada où les conséquences politiques de la différence collective québécoise sont moins reconçues que jamais: survalorisation du facteur autochtone, égalité accrue des provinces, pacte social, union économique, société distincte ethnique. Si le OUI l'emporte, ce Canada-là, le reste du pays essaiera de le bâtir: on voudra que le Sénat élu et égal soit efficace, que le pacte social et l'union économique aient des dents, on insistera pour que le Yukon soit une province comme les autres. Et le Québec, qui aura voté OUI pour aller chercher les protections de Bourassa, bloquera, sous les accusations de mauvaise foi du reste du pays.

Il est troublant que la garantie du quart des députés aux Communes soit la seule conséquence de la reconnaissance du Québec comme société distincte, avec la constitutionnalisation des trois juges québécois à la Cour suprême. La représentation selon la population à la Chambre basse constitue pourtant l'un des principes les plus fondamentaux de la démocratie, partout dans le monde. Le jour où l'on sera 20 % de la population canadienne, en sera-t-on réduit à élaborer une idéologie de la supériorité raciale des Québécois pour justifier tel privilège? Déjà, parce que la loi constitutionnelle de 1982 de Pierre Trudeau mélange de façon perverse protection des droits individuels et refus du fait national québécois dans ce qu'il a de légitime, la société distincte québécoise existe nonobstant certains droits de la personne « à la canadienne ». Si on la laisse faire, la dynamique canadienne va finir par faire du Québec une société objectivement fasciste.

Qui niera qu'en dépit de leur caractère débilant, les protections obtenus par le Québec dans Charlottetown sont attirantes? Comme j'écris de la démonstration dans *La rupture tranquille*, il existe une vieille peur québécoise, jamais exorcisée, qui bloque l'avenir. Quand on a peur, on a tendance à sauter sur tous les moyens de défense qui s'offrent à soi. 25 % aux Communes, à perpétuité, alors qu'on est fondamentalement en régression au Canada... C'est tentant! Surtout quand rien n'indique que la formidable énergie des souverainistes va arrêter de se gaspiller dans un rêve trop décroché du réel canadien.

Cette vieille peur ne doit pas grand chose à la Banque Royale; elle s'exprimera de multiples façons dans les trois prochaines semaines. Il est normal que nous soyons tentés par un OUI qui nous fait miroiter la sécurité absolue, même si celle-ci prend parfois des allures de cimelière. S'ils disent NON aux protections de Charlottetown, les Québécois prendront un risque, ils s'obligeront à changer. Cela ne sera pas facile.



Christian Dufour

Christian Dufour

avocat, associé à l'Institut de recherches politiques publiques

cois pour justifier tel privilège? Déjà, parce que la loi constitutionnelle de 1982 de Pierre Trudeau mélange de façon perverse protection des droits individuels et refus du fait national québécois dans ce qu'il a de légitime, la société distincte québécoise existe nonobstant certains droits de la personne « à la canadienne ». Si on la laisse faire, la dynamique canadienne va finir par faire du Québec une société objectivement fasciste.

Qui niera qu'en dépit de leur caractère débilant, les protections obtenus par le Québec dans Charlottetown sont attirantes? Comme j'écris de la démonstration dans *La rupture tranquille*, il existe une vieille peur québécoise, jamais exorcisée, qui bloque l'avenir. Quand on a peur, on a tendance à sauter sur tous les moyens de défense qui s'offrent à soi. 25 % aux Communes, à perpétuité, alors qu'on est fondamentalement en régression au Canada... C'est tentant! Surtout quand rien n'indique que la formidable énergie des souverainistes va arrêter de se gaspiller dans un rêve trop décroché du réel canadien.

Cette vieille peur ne doit pas grand chose à la Banque Royale; elle s'exprimera de multiples façons dans les trois prochaines semaines. Il est normal que nous soyons tentés par un OUI qui nous fait miroiter la sécurité absolue, même si celle-ci prend parfois des allures de cimelière. S'ils disent NON aux protections de Charlottetown, les Québécois prendront un risque, ils s'obligeront à changer. Cela ne sera pas facile.



PHOTO JACQUES NADEAU

De Parizeau à Bourassa

Whizz kid de l'administration publique, champion des privatisations, le sous-ministre aux Finances, Claude Séguin, passe à son tour au secteur privé

Michel Venne

de notre bureau de Québec

EN DÉPIT de leurs divergences profondes à d'autres égards, il y a eu, de Jacques Parizeau à Robert Bourassa, une grande continuité dans la gestion des finances publiques, soutient Claude Séguin, sous-ministre aux Finances depuis 1987, qui passe à l'entreprise privée ces jours-ci.

On l'a vu des dizaines de fois depuis cinq ans, dans des conférences de presse, souffler à l'oreille de Gérard D. Lévesque l'explication juste ou le chiffre précis. Ce *whizz kid* de l'administration publique, recruté par Jacques Parizeau comme attaché politique en 1977, passait pour être le véritable ministre des Finances, ce qu'il récuse bien entendu.

« Ça c'est méchant, dit-il. M. Lévesque est sans doute une des personnes sous-estimées du gouvernement. »

Lui qui a vécu sous les deux régimes, péquiste et libéral, observe qu'il y a beaucoup de continuité dans l'histoire du Québec, dans ce cas-ci comme dans les autres. M. Parizeau disait: l'indépendance passe par des finances saines; M. Bourassa dit que la croissance économique

travaille, explique-t-il); — la réforme de la taxe de vente (qui étend l'assiette à tous les biens et aux services et permet de transférer le fardeau fiscal des producteurs aux consommateurs); — et la vague de privatisations.

Or, rappelle le sous-ministre, la réforme de l'aide sociale ainsi que certains aspects de la réforme de la taxe de vente étaient proposés, dès 1985, dans ce qui était le testament de Jacques Parizeau aux Finances: le livre blanc du régime Lévesque sur la fiscalité.

Quant aux privatisations, elles ont commencé sous Parizeau, de façon plus concrète en 1983, lorsque M. Séguin en prit la responsabilité aux Finances, après un stage de quelques années au Conseil du Trésor.

Les privatisations ont paru comme une idée forte du nouveau gouvernement libéral. Mais, rappelle-t-il, plusieurs des sociétés privatisées étaient de création libérale dans les décennies précédentes.

« C'était le *mood* du temps », se plait-il à dire en expliquant pourquoi, dans les années 1960, le Québec comme toutes les sociétés occidentales — l'Angleterre avait nationalisé mur à mur —, avait créé des sociétés d'État et pourquoi, dans les

années 1980, il voulait s'en défaire.

Les idées dominantes dans les sociétés avancées ne sont pas étrangères non plus à l'augmentation dangereuse des déficits budgétaires du gouvernement dans les années 1970. Le modèle « néo-classique », relate le haut fonctionnaire, était à la mode: les gouvernements, aussi bien aux États-Unis qu'ailleurs dans le monde, investissaient en s'endettant pour relancer l'économie. Ils pensaient pouvoir rembourser ces dettes une fois la reprise bien enclenchée. « Il y avait des dizaines de livres écrits là-dessus », dit-il.

C'est ainsi que sous René Lévesque, avec Jacques Parizeau aux Finances, la dette du gouvernement a monté en flèche. Mais c'est aussi en régime péquiste qu'on a commencé à réduire le déficit budgétaire, rappelle M. Séguin. « C'était évident pour tout le monde, on ne pouvait plus continuer », dit-il.

M. Séguin se rappelle comment, en novembre 1980, M. Parizeau a annoncé de nouvelles taxes dans un discours de 15 minutes à l'Assemblée nationale. Puis, en 1982, pour éviter un déficit record, quand le gouvernement a annulé l'augmentation de salaires prévue pour les employés de l'État (une décision à laquelle M. Sé-

guin fut mêlé: « Je faisais partie de *team* », dit-il).

Aujourd'hui endettés, les gouvernements ne peuvent plus agir de la sorte, pense M. Séguin, et le Canada ainsi que le Québec, qui forment une nation commerçante, ne peuvent pas seuls relancer leur économie. Le Canada exporte le tiers de sa production (40 % au Québec). Pour le sous-ministre, tant que nos principaux clients sont dans la misère, les États-Unis en l'occurrence, « ce serait étonnant que nous ne le soyons pas nous aussi ».

Que le Québec forme une société commerçante est une donnée qui inspire toutes les politiques fiscales et budgétaires dont la récente réforme de la taxe de vente. En créant une taxe sur les services et en éliminant les exemptions dont bénéficiaient certains biens (chaussures, vêtements...) le gouvernement allège le fardeau des producteurs, ce qui leur permet de baisser leurs prix, pour alourdir celui des consommateurs.

Diplômé de l'École d'administration publique de Syracuse, M. Séguin connaît tous les chiffres par cœur et peut vous expliquer par le menu comment on fabrique des boulettes d'acier, car c'est lui qui a coordonné, en 1984, la réorganisation de Sidbec.

Il est un peu timide et tripote son alliance, la retire de son doigt et l'y remet, tout au long de l'entretien.

Il émaille l'échange de nombreuses expressions anglaises. Sa préférence: *incentive* pour décrire les moyens d'inciter les gens au travail, encourager la natalité ou décourager la consommation de soins de santé.

Pour M. Séguin, la gamme des *incentives* du gouvernement du Québec n'est pas au point et c'est sans doute le défi qui attend les administrateurs des prochaines années.

Les tarifs qui viennent d'être imposés dans le domaine de la santé, « c'est loin d'être fini, dit M. Séguin. Ça va être une saga. » Le gouvernement va d'abord examiner l'impact des premières tentatives avant d'aller plus loin. Puis ce sera au tour de l'école, des cégeps.

« Quand quelque chose est gratuit, dit-il, le monde fait moins attention. Tu l'occupes de ton auto, parce que tu sais que pour la faire réparer, ça coûte cher », raconte-t-il dans son style concret, loin de la théorie. Il y a 20 ans, a-t-il relaté, étudiant aux États-Unis coûtait 4000 \$ par an: « Le professeur niaiseux qui entrait dans la classe, il ne restait pas longtemps. »

CAHIER SPÉCIAL

TOURISME D'AFFAIRES

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

(514) 842-9645

Date de tombée: 9 octobre 1992

PARUTION
le 16 octobre
DANS
LE DEVOIR

Le 16 octobre 1992, LE DEVOIR publiera un cahier spécial *Tourisme d'affaires*. Au sommaire:

• Avantages respectifs des grands hôtels et auberges pour la tenue de colloques et congrès • Transport aérien: les classes Affaires de l'avenir • Évolution de la bureautique destinée aux voyageurs d'affaires • Portraits de femmes d'affaires qui voyagent souvent • Trains et clientèle d'affaires: la stratégie d'Amtrak et de Via; la problématique des TGV en Amérique du Nord et au Canada • Voyageurs d'affaires et impôts • Libre échange nord-américain et voyages d'affaires • Tourisme d'affaires à Montréal: principales clientèles et tendances • Stratégie de développement des aéroports de Montréal • Grands congrès internationaux à Montréal et à Québec.

LE GUIDE DU WEEK-END

Le Devoir, vendredi 9 octobre 1992

NOS CHOIX DANSE

✓ **Trisha Brown** La chorégraphe américaine Trisha Brown, qui nous avait ravis en 1987 lors de son premier passage au Festival international de nouvelle danse, est de retour ce soir et demain au Théâtre Maisonneuve, à 20 h 30, avec un programme composé de trois pièces récentes. Le travail de la chorégraphe est superbe par sa façon d'inventer une écriture chorégraphique qui refuse tous les artifices pour se concentrer plutôt sur la fluidité et la complexité des phrases gestuelles. À côté des turbulences des courants nouveaux issus de la danse-théâtre, les oeuvres de Trisha Brown apparaissent comme un véritable travail de fine orfèvre.

— Mathieu Albert

MUSIQUE

✓ **À Sainte-Adèle** Une suggestion pour le congé de l'Action de grâce: une balade à Sainte-Adèle P.Q. avec un arrêt samedi soir au Pavillon des arts pour entendre le Quatuor Alcan dans un programme tout Beethoven: au 1364 chemin Sainte-Marguerite, sortie 69 de l'autoroute des Laurentides. À 20 h.

✓ **À Frelshburg** Une autre balade cette fois dans les Cantons de l'est pour le récital des organistes-clavecinistes Mireille Lagacé et Geneviève Soly à l'église anglicane de Frelshburg. Dimanche à 16 h.

— Marie Laurier

RADIO

✓ **Cartier** Dimanche à 15 heures, à la radio AM de Radio-Canada, vous pourrez entendre Cartier, un opéra rock avec, entre autres, Robert Charlebois, réalisé par Robert Blondin. Les auditeurs seront invités à prendre la mer avec Jacques Cartier. Cette fantaisie musicale placée sous le signe de l'humour se veut également une réflexion sur notre histoire, et sur ce que nous sommes devenus, près de 400 ans plus tard. Par ailleurs, la radio FM de Radio-Canada marquera elle aussi la fin des fêtes du 350^e anniversaire de Montréal. Demain à midi 10, une sorte de *Tous pour un radiophonique* permettra aux auditeurs de vérifier leurs connaissances sur la vie et les organismes musicaux du Canada. Francine Moreau animera ce *Jeu à quatre*. Toujours demain, de 18 h à 20 h, Quatre groupes de jazz de la France, de la Belgique, de la Suisse et du Canada se produiront à la Maison de la Culture Frontenac. L'émission est diffusée en direct. Le dimanche, de midi 10 à 14 h, *L'Amérique, tache aveugle de l'Europe*, se penchera sur cette drôle invention qu'est l'Amérique.

— Paule des Rivières

ARTS VISUELS

✓ **Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec** Les 14, 15, 16 et 17 octobre prochain, une série d'événements organisés par le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec en collaboration avec la Centrale viendra faire le point sur leur rôle et leur mandat dans le milieu des arts visuels. Nous en reparlerons dans le cahier du samedi.

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

AVEC, de Gilles Tremblay à R.-C.

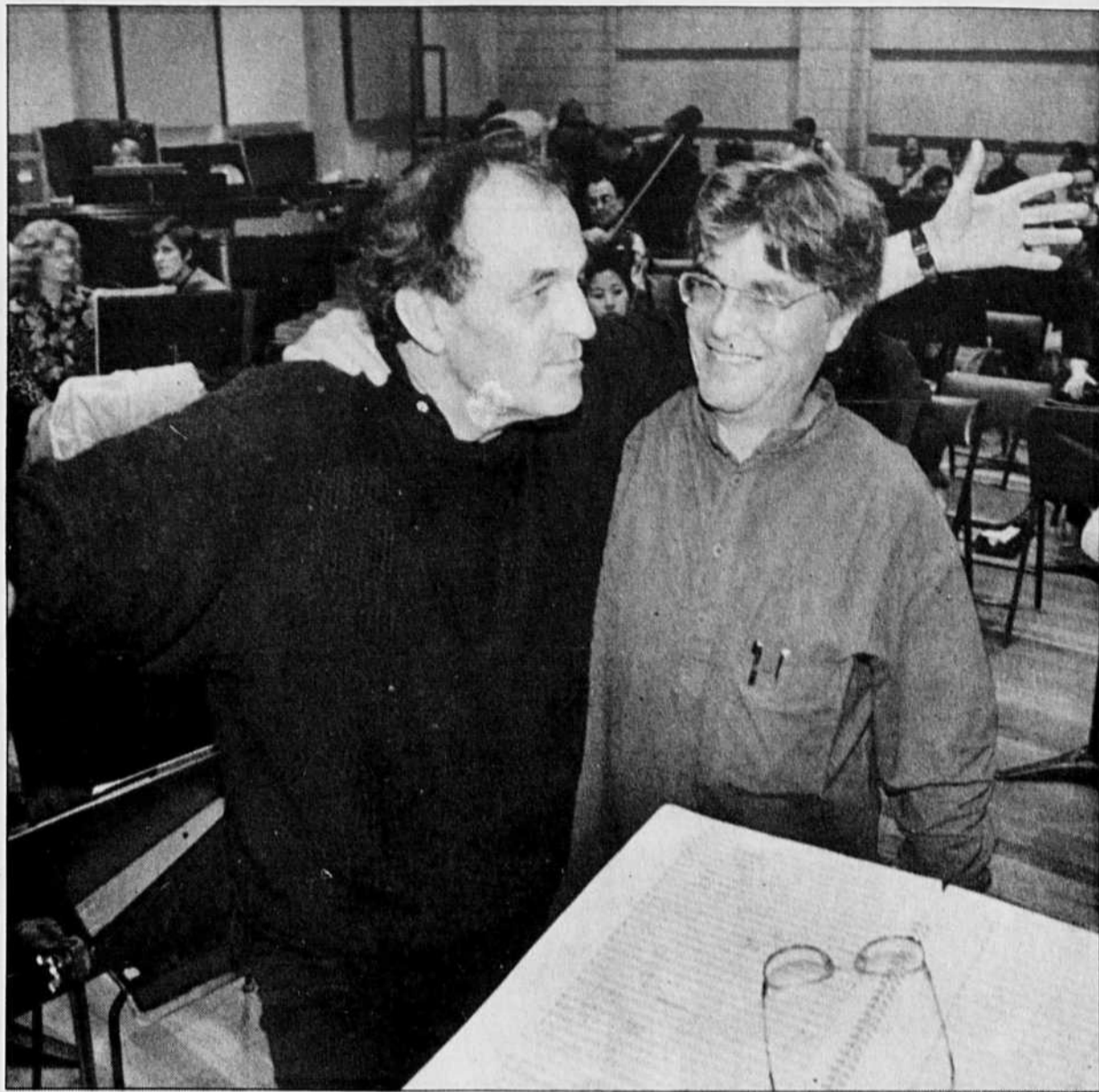


PHOTO JACQUES NADEAU

Le chef de l'OSM Charles Dutoit et le compositeur Gilles Tremblay en répétition de l'oeuvre symphonique qui sera créée en première mondiale lundi à l'église Saint-Jean-Baptiste.

AVEC, wampum symphonique, une oeuvre inédite du compositeur québécois Gilles Tremblay sera radiodiffusée au réseau MF Stéréo de Radio-Canada à l'église Saint-Jean-Baptiste le lundi 12 octobre à 15 h 30 en présence du public et de nombreux invités d'honneur.

Cette émission sera captée par satellite par une vingtaine de radios membres de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) et de la communauté des radios publiques de langue française, rejoignant ainsi des millions d'auditeurs.

Cette matinée exceptionnelle met en vedette l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit qui interprétera en

première partie *Chant de joie* (1923) d'Arthur Honegger et la Symphonie en si bémol majeur de Chausson et, après l'entracte, l'oeuvre majeure au programme, soit celle de Gilles Tremblay, une symphonie pour soprano, basse, récitant, chœur mixte et orchestre. Les chanteurs Marie-Danielle Parent et Claude Corbell, le comédien Hubert Gagnon et le Choeur Saint-Laurent, préparé par Iwan Edwards se joindront à l'OSM dans cette création historique.

L'oeuvre de Gilles Tremblay a été commandée par le service des émissions musicales du réseau MF de Radio-Canada pour commémorer le 350^e anniversaire de Montréal et, double coïncidence heureuse, elle est

créée le jour même du 500^e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb et ce qui plus est, le jour de l'Action de grâce.

Gilles Tremblay explique lui-même la signification de son oeuvre: « Le *wampum* était, chez les Amérindiens, un collier ou une ceinture aux motifs symboliques, de coquillages blancs ou violacés, à l'aspect de porcelaine, offert ou échangé à l'occasion d'un traité, d'un pacte, ou pour demander pardon dans un geste de réconciliation. » Le *wampum* était toujours accompagné d'une parole, comme celle-ci tirée du journal de Montcalm en 1756: « Voici ce collier pour redresser l'arbre de la paix dont les feuilles commencent à sé-

cher ». « Le geste du *wampum* consiste donc à établir un lien avec autrui, d'où le titre *AVEC*. »

Inspiré par ses recherches personnelles sur l'histoire de la fondation de Montréal qu'il entremêle de textes bibliques et de pensées de Marie de l'Incarnation, de Maisonneuve, de Jeanne Mance, entre autres, Gilles Tremblay a composé une musique orchestrale qui illustre parfois de façon spectaculaire les différentes étapes de ces 350 ans d'histoire.

Le public est invité à participer à la première de cette grande oeuvre. L'entrée est gratuite et on peut se procurer un laissez-passer à l'église même dès 15 h lundi prochain.

— Marie Laurier

LA TÉLÉ DU WEEK-END

CE SOIR

Droit de parole

Un débat en collaboration avec TV Ontario, histoire d'échanger pendant 90 minutes sur un sujet loin d'être neuf: les intérêts du Québec et ceux du reste du Canada sont-ils conciliables?

(Radio-Québec, 20 h)

☆☆☆

Raison passion

Denise Bombardier reçoit Jean-Yves Assiniwi, du Conseil autochtone du Canada. À noter que toute la programmation de jeudi à Radio-Canada a été exceptionnellement déplacée ce soir. Bombardier est donc précédée de *Tous pour un* et suivie de *A tout prix*.

(Radio-Canada, 21 h)

☆☆☆

DEMAIN

Scully rencontre

Très intrigant: la nouvelle reine britannique du policier, P.D. James, en entrevue.

(Radio-Canada, 18 h 30)

☆☆☆

Hockey

Après le match spécial de jeudi contre les Senators on passe aux choses sérieuses: le Canadien reçoit au Forum les champions de l'année dernière, les Penguins.

(Radio-Canada, 20 h)

☆☆☆

Les mois d'avril sont meurtriers

Un polar adapté de Jean-François Vilar avec Jean-Pierre Marielle.

(Radio-Québec, 21 h)

☆☆☆

DIMANCHE

Tête à tête

Des poids lourds ce soir à la télé. D'abord la nouvelle émission de Lise Payette, qui veut proposer de longues entrevues de fond d'une heure les dimanches soirs. La première invitée c'est Céline Dion. Peut-elle tenir une heure?

(TVA, 20 h 30)

☆☆☆

La fête à Montréal

L'autre poids lourd. La grande fête de la semaine dernière au Forum pour clôturer le 350^e anniversaire de Montréal, avec les chansons impérisables sur Montréal par Robert Charlebois, Claude Dubois, Jean-Pierre Ferland, Luc de Larochellière, Louise Forestier, les soeurs McGarrigle, Dan Bigras. Et le retour inopiné de Beau Dommage.

(Radio-Canada, 21 h)

☆☆☆

Une autre femme

Et pour finir la soirée un Woody Allen tendance « introspection-vécu psychologique-Bergman », avec la toujours fabuleuse Gena Rowlands.

(Radio-Canada, 23 h 25)

— Paul Cauchon

DANSE

Un monument de monotonie

Laurie Booth and Company

Au programme: *Requiem* de Laurie Booth. Musique: Hans Peter Kuhn. Décors: Nigel Coates. Costumes: Jeanne Spaziani. Éclairages: Michael Hulls. Interprètes: Laurie Booth, Jo Chandler, Désirée Cherrington, Gary Lambert, Ellen van Schuylenburgh. Spectacle présenté à la salle Marie Gérin-Lajoie de l'UQAM les 7 et 8 octobre.

Mathieu Albert

LE CHORÉGRAPHE londonien Laurie Booth est un élève appliqué. On reconnaît chez lui, dans le *Requiem* qu'il a présenté mercredi dans le cadre du Festival international de nouvelle danse, toute l'influence de l'école post-moderne américaine des années 60 et 70. Sa chorégraphie, qui est un puissant soporifique de 70 minutes, reproduit quasi textuellement l'ensemble des formes et des principes de compositions qui ont dominé la danse new yorkaise depuis les bouleversements esthétiques opérés par Merce Cunningham il y a plus de 30 ans. Tel un élève studieux, Laurie Booth semble oublier qu'il est lui-même un artiste et qu'il peut s'autoriser les libertés nécessaires afin de réinventer le vocabulaire reçu de ses maîtres. Il semble oublier que les années 70 sont bel et bien terminées, que Londres n'est pas New York, et que les initiateurs de la veine post-

moderne eux-mêmes ont pour la plupart déserté le créneau il y a déjà longtemps, exception faite, bien sûr, des quelques retardataires qui se sont figés dans l'histoire.

Laurie Booth donne ainsi l'impression d'occuper le wagon de queue dans le train de la nouvelle danse. Sa pièce est une entreprise de recyclage d'idées anciennes et parfaitement déclassées au regard des innovations développées par les chorégraphes issus des nouvelles générations, tels Édouard Lock, Ginette Laurin, Jean-Claude Galloita, Pina Bausch, etc.

On s'ennuie ferme et on se frotte les yeux d'incrédulité devant ce travail qui accumule recettes, répétitions, et formules creuses. Du début à la fin, il n'y a strictement rien à l'intérieur de la pièce qui se transforme; la chorégraphie progresse en n'arrêtant jamais de se citer elle-même. On pourrait très bien lui amputer n'importe quelles sections sans que cela ne change rien à l'ensemble. Le début annonce presque mot pour mot ce qui suivra, et inversement, la suite correspond à une copie à peu près conforme de ce qui précède. Entre les deux, le parcours accompli par les cinq danseurs, qui se débrouillent passablement bien, est toutefois d'une extraordinaire monotonie. Il n'y a ni relief, ni crochet imprévu, ni ingéniosité dans la composition. On assiste plutôt à une version simplifiée des styles élaborés par

Merce Cunningham et Trisha Brown.

Mais contrairement à ces deux chorégraphes, pour qui la danse est un lieu privilégié (et fécond) de réflexion sur le mouvement, l'espace et la musique, Laurie Booth ne parvient nullement à nous convaincre qu'il est capable de jouer avec autant de bonheur et de sagacité avec son matériau. Les corps se déplacent de façon mécanique, la gestuelle est lente et n'opère à peu près jamais de changements de vitesse.

Le décor, quant à lui, constitué de deux ailes d'avion suspendues du plafond et d'une chaise placée au milieu de la scène (dont la présence reste inexplicable) n'ajoute aucune dimension à l'oeuvre. La scénographie semble avoir pour toute fonction que de meubler l'espace en apportant un élément décoratif.

En définitive, la soirée est un échec. L'élève Laurie Booth a encore beaucoup de chemin à parcourir avant de rejoindre ceux qu'il a érigés en modèle et, surtout, avant d'être en mesure de transformer un enseignement dont il s'est pendant trop longtemps abreuvé.

AUJOURD'HUI:

■ Colloque Arts et technologie, 10 h, à l'Agora de la danse
■ Karen Jamieson, 19 h, à la Cinquième salle de la Place des Arts
■ Trisha Brown, 20 h 30, au Théâtre Maisonneuve.

Plume embrasse Michel Rivard...

Sylvain Cormier et Pascale Pontoreau

CE QU'IL Y A de formidable, dans ces FrancoFolies qui s'achèveront aux petites heures demain soir, c'est que même les spectacles que l'on a déjà vus n'y sont jamais vraiment les mêmes. Ils aboutissent aux FrancoFolies en fin de course et on les nourrit goulument d'invités, de nouvelles introductions, de petits coups d'éclat. Ainsi, dimanche dernier, Jim Corcoran a sorti le chansonnier suisse Sarcloret de sa manche, un joli tour de passe-passe qui m'a bien épaté. Luc de Larochellière, mercredi soir au St-Denis, pour ne pas être en reste, a claironné sa fin de parcours avec des majorettes. Renée Claude, elle, qui reprend à intervalles irréguliers depuis octobre 1981 son hommage à George Brassens, a profité de sa soirée francofolle, mercredi soir à l'Olympia, pour ménager à Plume Latraverse, Jean-Guy Moreau et Michel Rivard, brassensophiles notoires, des places de choix sur le banc public du bourreur de pipe. Si la prestation de Renée Claude était aussi noble et sensible que d'habitude, renforçant encore une fois la conviction que Brassens n'était pas qu'un orfèvre de la rime, mais aussi un grand mélodiste qui signorait, forcée est d'avouer que la présence des invités transfigurait le spectacle. Le décontractait. Avec Rivard, Moreau et surtout Plume, l'auteur du très habile complément québécois à *La ronde des jurons*, on re-

nouait avec un autre Brassens, moins parfait dans l'exécution, moins assuré, plus chansonnier, le Brassens libre comme l'air.

« Vous voyez jamais ça dans les spectacles, hein? », a lancé Plume en recommençant la géniale *Histoire de faussaires* après un blanc de mémoire, la présentant comme une chanson « qui ne demande pas un référendum pour être comprise ». Rivard a dû, lui aussi, s'y reprendre à deux fois pour venir à bout d'un *Bonhomme* aux accords complexes, qu'il interprétait pour la toute première fois, intimidé comme un finaliste à Granby. Moreau, que l'on n'avait pas vu sur scène depuis la chute de l'Empire romain, a fait chanter du Félix par George, et de George par Félix. C'était délicieux, très justement rendu et fort bien pensé. De Leclerc à Brassens, la parenté était encore plus évidente qu'on ne le pensait. À la fin, ils ont tous embrassé Renée Claude et, dans l'enthousiasme, Plume a embrassé Rivard, qui a grimacé: ça devait piquer.

☆☆☆

« T'ES ÉCOEURANT! », lui a-t-on hurlé dans la salle. « Merci! », a-t-il beuglé en retour avant d'entonner *Marie-Élisabeth*. Le moins que l'on puisse dire, c'est que Luc de Larochellière entretient un rapport passionné avec son public. Et particulièrement, mercredi soir dernier, date à laquelle il fêtait au St-Denis, à l'occasion des FrancoFolies, la dernière de sa tournée *Sauvez mon âme* qu'il a traîné un peu partout depuis un an

et demi.

Les jeunes filles, fidèles au rendez-vous, n'ont cessé de lui offrir des fleurs, et lui, de leur coller deux gros becs sur les joues. À l'image de cette ovation, et malgré l'austérité de la salle, qui vous cloue littéralement sur votre siège, le spectacle *Sauvez mon âme: la dernière* (scène fleuve) bon le party de fermeture. On y sentait le grand Luc détendu, généreux, proche de ses fans, les musiciens au meilleur de leur forme.

Ce qui a donné des moments inédits. Yoland Houle, basse contre basse avec Mario Légaré lui-même, le « frère siamois », dicit Larochellière, de Michel Rivard, qui traitait ses guêtres dans les lieux, tous deux accompagnant *J'suis bourgeois*. Jean St-Jacques, le claviériste qui avait soi-disant « toujours rêvé de faire un solo avec des majorettes », a vu son souhait exaucé quand huit demoiselles de Dollard-des-Ormeaux, toutes de rose vêtues et la baguette au poing, sont venues lui rendre hommage pendant *Les élections*. Jusqu'à Marc Pérouse qui a joué au chef d'orchestre avant de repartir de plus belle avec *Encore menteur!*

Bien qu'il ait fallu attendre *Sauvez mon âme* dans une version des plus *hot* pour que la salle se lève, l'ensemble du spectacle a secoué la majorité. Les morceaux les plus connus ont fait une petite place à quelques nouvelles pièces, dont *Marcel qui craque* et *Foie gras*, qui laisse présager une dynamique très rock sur le prochain disque.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La SOCAN honore les siens

Sylvain Cormier

PAR UNE BELLE ironie du destin, c'est *Cash City*, le méga-tube de Luc de Laroche écrit en collaboration avec son guitariste/arrangeur Marc Pérusse, que l'on a joué le plus souvent sur les ondes de nos radios en 1991. Étonnante mise en abîme: c'est la chanson qui parle des rapports humains minés par l'argent qui aura rapporté le plus de sous à ses

auteurs-compositeurs. La SOCAN (Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), qui procédait mercredi soir à sa troisième remise de prix annuelle, n'aurait pas pu trouver symbole plus idoine de sa double nature: point de convergence des créateurs de chansons, la SOCAN est aussi l'organisme qui « administre les droits d'exécution des oeuvres musicales. »

En cela, le gala de la SOCAN a une saveur unique. On y célèbre les plus

belles collectes de l'année, mais on s'y retrouve surtout entre auteurs et compositeurs. Entre artisans. Tenu à l'Hôtel Quatre-Saisons, il s'y dégage d'autres odeurs qu'au gala de l'ADISQ. Ça sent le travail, plutôt que le commerce. Pour une fois, on est chez les ébénistes, pas chez les marchands. Couvert en tant qu'événement par les télévisions mais non télédiffusé, la remise des Prix de la SOCAN se vit comme une réception de mariage: en famille. Pendant la cérémonie, on ne se gêne pas pour dialoguer de la salle au podium, et vice-versa. On s'investit, on se crie, on règle des comptes, on s'auto-congratule, bref, on s'amuse ferme. Marjo, l'an dernier, s'était littéralement accaparée la tribune, débattant ses quatre vérités à qui voulait l'entendre. Tout un show, qu'aurait envié l'ADISQ. Cette année, deux de ses chansons, *Tant qu'il y aura des enfants* (créée avec Pascal Mailoux et Jean Millaire) et *Y'a des matins* (avec Millaire et Paul Grondin), comptant parmi les dix primées, on l'attendait en salivant. Déception: succincte, elle a laissé la parole à ses hommes.

C'est à Luc Plamondon — on peut toujours compter sur lui — que sera revenu l'insigne honneur de provoquer un certain émoi. In abstentia. En effet, Plamondon, dont la chanson-thème de l'opéra-rock *La Légende de Jimmy* se méritait également un prix, était à Londres, retenu par *Tycoon*, le *Starmania* anglais, ce qui ne l'a pas empêché de créer un précédent: l'esclandre par fax. Son

éditeur a lu la missive: « Je voudrais exprimer le sentiment de révolte que j'ai éprouvé quand j'ai appris que la SOCAN avait signé avec les producteurs de spectacles une entente sur les droits-concerts au tarif de 2,1 à 2,5 (%) sur les 5 prochaines années, alors que la commission du droit d'auteur à Ottawa était prête à nous entendre sur le tarif déposé à 5%. (...) C'est le rôle de la SOCAN de nous défendre dans ce dossier et non de nous vendre à rabais. » Ça chuchotait sérieusement dans la salle.

De quoi oublier les sourires triomphants des autres récipiendaires: Luc Campeau, Robert Campeau et Guy St-Pierre pour *Apocalypse*, le « consortium Voisine » (sic) composé du beau Roch, d'Yves Décary et de Tino Izzo pour *Darlin'*, l'ineffable George Thurston pour *En amour*, Bernard Boquet, Annette et Suzanne Campagne pour *Inconditionnel*, Mario Caron, Raynald Ménard et Mario Chagnon pour *Sans l'oublier*, ainsi que Laroche et Pérusse, honorés une seconde fois pour *Six pieds sur terre*.

Par ailleurs, *Oser, oser*, de François Feldman et Jean Moreau, s'est distinguée parmi les chansons étrangères d'expression française, et *Something To Talk About*, de Shirley Eikhard, parmi les anglaises. Consécration suprême de la SOCAN, le Prix Wm Harold Moss, soulignant la « contribution à l'éessor de la musique canadienne sur la scène internationale », a été attribué au vétéran groupe Rush, qui succède à ... Luc Plamondon.

L'ennemi public N°1
GILDOR ROY dans
REQUIEM
POUR UN
BEAU SANS-COEUR
UN FILM DE ROBERT MORIN
16 ANS
CREMAZIE 849-FILM
ALLEGRO

"Hypolite Girardot DÉLIRANT dans le rôle du Barjo!"
— M.A. Barbancourt, MUSIQUE PLUS
"IRRÉSISTIBLE!"
— Franco Nuovo, JOURNAL DE MONTRÉAL
CONFESSIONS D'UN BARJO
ANNE BROCHET
RICHARD BOHRINGER
UN FILM DE JÉRÔME BOIVIN
"CONFESSIONS OF A CRAP ARTIST" DE PHILIP K. DICK
A L'AFFICHE! BERRI 849-FILM
CARREFOUR LAVAL 849-FILM

Un film de CLAUDE CHABROL D'après le roman de GEORGES SIMENON
"Du Chabrol, du vrai! Parfaitement maîtrisé, impétueux et cynique."
— LE MONDE
"Audacieux, provocant, amoureux. Une réussite!"
— FRANCE SOIR
"Un Chabrol du meilleur cru!"
— LA VIE
"Avec Betty, Chabrol signe l'un de ses drames les plus forts."
— LE NOUVEL OBSERVATEUR
"Un thriller psychologique délicieusement amoral!"
— L'EXPRESS
Betty
MARIE TRINTIGNANT STÉPHANE AUDRAN
Avec JEAN-FRANÇOIS GARREAU, YVES LAMBERT, CHRISTIANE MINAZZO, PIERRE VERNIER
adaptation et dialogues CLAUDE CHABROL, musique originale MATTHIEU CHABROL, photo BERNARD ZITZERMANN (A.F.C.)
montage MONIQUE FARDOLIS, son JEAN-BERNARD THOMASSON, décors FRANÇOISE BENOIT-FRESCO
costumes CRISTINE GUEGAN, directeur de production YVON CRENN
LE DAUPHIN 849-FILM
3. SEM

Deux "Prajevitziens" égarés dans Paris, sans argent ni passeport. Ils prétendent venir de Prajevitz, un pays qui ne figure sur aucune carte.
"Une surprise rare que cette première véritable comédie européenne des années quatre-vingt-dix, un 'À VOIR ABSOLUMENT'."
— Francine Laurendeau, LE DEVOIR
GUY PION - ANGELA MOLINA - PIOTR ZAITCHENKO
KRAPATCHOUK
écrit et réalisé par: Enrique Gabriel LIPSCHUTZ
A L'AFFICHE! DESJARDINS 849-FILM
prima film

GERARD L'ANVIN BEATRICE DALLI
LA BELLE HISTOIRE
LE PLUS MUSICAL DES FILMS DE CLAUDE LELOUCH
6. SEM
DESJARDINS 849-FILM
CARREFOUR LAVAL 849-FILM
TERREBONNE 471-6641
ST-ADELE 229-7655

"...c'est véritablement un 'trip' que nous fait faire Solanas... et les métaphores font rire constamment!"
— Yves Hamel, JOURNAL DE MONTRÉAL
"...d'une richesse et d'une beauté visuelle étonnantes... l'un des films les plus remarquables de ces dernières années!"
— CINÉ TV VIDÉO
"L'humour de Solanas est corrosif. Et très efficace..."
— Serge Dussault, LA PRESSE
"Un hymne poétique avec des images fabuleuses... un des temps forts du Festival de Cannes."
— Franco Nuovo, JOURNAL DE MONTRÉAL
Avec la musique envoûtante de ASTOR PIAZZOLA!
Un film écrit et réalisé par FERNANDO E. SOLANAS
En version originale avec sous-titres français.
COMPÉTITION OFFICIELLE CANNES 1992
Avec WALTER QUIROZ et DOMINIQUE SANDA, FITO PAEZ
Musique EGBERTO GISMONTI, ASTOR PIAZZOLA, FERNANDO E. SOLANAS, Directeur de la photographie FELIX MONTE
Montage ALBERTO BORELLO, JACQUES GALLARD, JACQUELINE MEFFREL, Producteur délégué ENVAR EL KADRI
AEROLINEAS ARGENTINAS, rvatours, Club Aventure, V.I.R., ciel 99.5
LE DAUPHIN 849-FILM
2. SEM

Budget équilibré à l'OSM

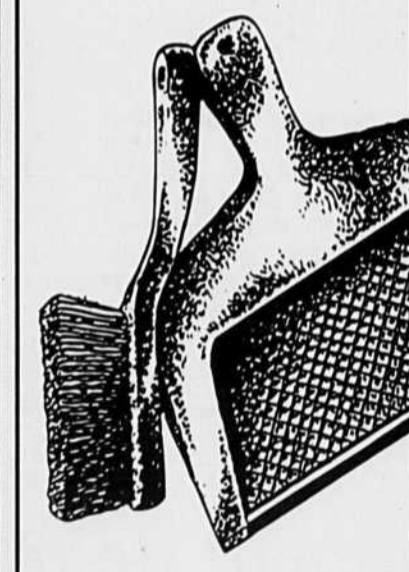
POUR la première fois depuis cinq ans, l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) termine son année avec un budget équilibré. Il aura fallu une plus grosse subvention du gouvernement québécois, une gestion plus serrée des dépenses internes et une fidélité à toute épreuve du public.

En effet, les commandites et dons ont rapporté en 1991-92 pas moins de 2,2 millions, soit 15 % des revenus. Contrairement à la majorité des orchestres nord-américains, les commandites sont très importantes et les dons un peu moins. Cela s'explique en partie par l'existence, dans une majorité de villes américaines, de fondations privées. Ici, c'est le règne de la commandite.

L'Orchestre traîne encore un déficit de 2 millions \$ que son directeur général, M. Robert Spickler, tentera de liquider dans les années à venir. Mais ce dernier est très fier des états financiers équilibrés qu'il a présentés à l'assemblée générale annuelle de l'OSM il y a quelques jours. Et il est plein d'espoir aussi de convenir rapidement d'une entente avec les 104 musiciens qui viennent tout juste de déposer leurs demandes pour le renouvellement de leur contrat de travail. Contrairement aux années passées, dit-il, les demandes salariales des musiciens « sont raisonnables ».

MONTREAL aura une nouvelle salle de spectacles, qui ouvrira ses portes le 28 octobre en présentant une brochette de chanteurs québécois. Située au 8820 Boulevard Saint-Laurent, dans le nord de la ville, le Studio Montréal a une scène mais aussi deux pistes de danse où, après les spectacles, l'on y dansera jusqu'à trois heures du matin.

Qui a dit que l'archéologie, ça devait être poussiéreux ?



Venez découvrir près de 1000 ans d'histoire de Montréal, des Amérindiens à nos jours, dans un cadre moderne et avant-gardiste, loin d'être poussiéreux...

MADAME LA BOLDUC

de Isabelle Turcotte avec Jacqueline Barrette dans le rôle-titre



un hommage à la première "star" de la chanson québécoise
au Cinéma Parallèle 3682 boul. St-Laurent à 21h00

COMPLET JUSQU'AU 18 OCTOBRE
JOIE
ELLE CHANtera, ELLE DANsERA ET ELLE RIRA BEAUCOUP
billets également disponibles à la Licorne - 4559, rue Papineau et à la Nouvelle Compagnie Théâtrale - 4354, rue Ste-Catherine est
du 9 au 31 octobre 1992
Salle Jean-Claude Germain
Écrit et interprété par POL PELLETIER
mise en scène scénographie éclairages costumes conception sonore maquillage régie direction de production
Giséle Sallin Claude Goyette Louise Lemieux François Laplante Robbi Finkel Kathryn Cassau Joanne Vézina Harold Bergeron
nt northem theatrom, ciel 99.5
théâtre d'aujourd'hui
Direction artistique: Michelle Rossignol
3900, rue St-Denis, Montréal réservations: 282-3900

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Transfert de pouvoirs en Tchécoslovaquie

PRAGUE (AFP) — Le parlement fédéral a adopté hier un amendement à la loi sur les compétences qui légalise le transfert aux deux républiques tchèque et slovaque des pouvoirs fédéraux, à l'exception de cinq secteurs-clés : affaires étrangères, défense, intérieur, économie et finances.

L'amendement prévoit également le passage sous administration républicaine, avant même la partition du pays prévue le 1er janvier 1993, des chemins de fer et des postes, tandis que l'énergie et le nucléaire demeurent en attendant sous compétence de la Fédération.

Deux-cent-cinq députés (16 contre et 26 abstentions) ont voté en faveur de cet amendement dont l'adoption a été rendue possible par l'accord conclu mardi à Jihlava par les deux partis au pouvoir, le parti conservateur tchèque (ODS) de Vaclav Klaus, et le Mouvement de centre gauche slovaque (HZDS) de Vladimír Mečiar.

L'ODS et l'HZDS ont rejeté mardi un projet de création d'une Union tchéco-slovaque à caractère confédéral, devenue « irréaliste », et décidé de diviser le pays en deux États indépendants à partir du 1er janvier 1993. Ce compromis devait permettre

l'adoption de la loi sur le transfert des compétences avant que l'Assemblée n'établisse les modalités constitutionnelles de la dissolution de la Fédération.

Les députés tchèques ont par contre rejeté hier un second amendement prévoyant le transfert immédiat de la lutte anti-terroriste, du contre-espionnage et de la défense du territoire aux deux républiques.

Cet amendement concernant également la suppression du monopole fédéral pour le cinéma et l'audiovisuel (radio, télévision et agence de presse tchécoslovaque) n'a pas recueilli la majorité simple requise dans les deux parties de la Chambre des Nations où les 75 députés tchèques et les 75 députés slovaques votent séparément. Seuls 6 députés tchèques (2 contre et 60 abstentions) ont voté pour.

La loi sur les compétences constituée avec celles sur la dissolution de la Fédération — rejetée jeudi dernier — et le partage du patrimoine national le cadre législatif à la séparation de la Tchécoslovaquie. Le gouvernement fédéral prépare actuellement deux projets révisés de ces lois.

Pablo Escobar se livrera-t-il à son tour ?

Trois de ses lieutenants, dont son frère, se sont rendus aux autorités

D'après France Presse

BOGOTA — Trois des plus proches lieutenants de Pablo Escobar, le chef du cartel de la drogue de Medellín (ouest de la Colombie), se sont rendus hier aux autorités, et Escobar lui-même a fait savoir qu'il allait aussi se soumettre prochainement.

Le frère de Pablo Escobar, Roberto Escobar, alias « Osito », ainsi que ses deux plus fidèles gardes du corps, les redoutables John Jairo Velasquez Vasquez, dit « Popeye », et Otoniel Gonzalez Franco, dit « Otto », se sont rendus hier matin aux autorités, ont annoncé des porte-parole du procureur du département d'Antioquia, dont Medellín est la capitale.

Les trois hommes ont été enfermés à la prison spéciale d'Itagui (à 20 km au sud-ouest de Medellín), où sont internés depuis plus d'un an trois autres lieutenants du « seigneur » de la drogue, les frères Ochoa (Fabio, Jorge Luis et Juan David).

Roberto Escobar, John Jairo Velasquez Vasquez et Otoniel Gonzalez Franco s'étaient échappés le 22 juillet dernier de la prison d'Envigado en compagnie de Pablo Escobar et de cinq autres trafiquants de drogue.

Après sa reddition, Roberto Escobar a remis aux autorités un message de son frère adressé au prési-

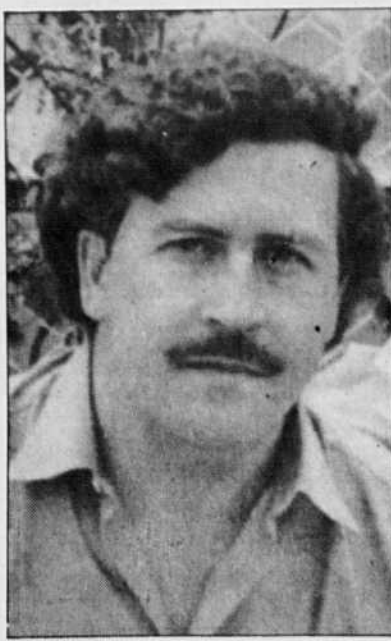


PHOTO AP
Pablo Escobar, chef du cartel de la drogue de Medellín, en fuite depuis le 22 juillet dernier de la prison d'Envigado en Colombie.

dent colombien César Gaviria indiquant que le principal « seigneur » colombien de la drogue allait se ren-

dre prochainement.

Le 15 septembre dernier, un autre des hommes de main de Pablo Escobar, Jorge Eduardo Avendano, dit « El Tato », évadé lui aussi d'Envigado, s'était rendu à la justice et avait aussitôt été interné à la prison d'Itagui.

Lors de la première reddition de Pablo Escobar, son frère et ses deux gardes du corps, « Popeye » et « Otto », s'étaient également rendus afin de protéger leur « patron » à l'intérieur de la prison d'Envigado.

Après son éviction, le chef du cartel de Medellín avait indiqué qu'il accepterait de se soumettre une nouvelle fois à condition d'être détenu dans une prison de la province d'Antioquia. Escobar avait précisé qu'il était prêt à accepter la prison « la plus humble et la plus modeste » si le gouvernement lui donnait des garanties « publiques et écrites », qu'il ne serait jamais transféré.

C'est en effet à la suite d'une décision du gouvernement colombien de changer le « capo » de la drogue de lieu de détention que Pablo Escobar avait décidé de s'y rendre.

La prison d'Itagui ne dispose pas des installations luxueuses (téléphones, fax, ordinateurs, jacuzzis) qu'Escobar avait fait installer à Envigado, transformant son lieu de dé-

tention en véritable quartier général pour la poursuite de ses activités délictueuses.

Le gouvernement colombien a exigé de la part des « narcos » qui se sont échappés d'Envigado une reddition sans conditions, mais, selon diverses sources, depuis la fuite d'Escobar, un groupe d'avocats à son service aurait négocié une nouvelle reddition de leur client.

Depuis son évasion, Escobar a, semble-t-il, fait pression sur les autorités, notamment en menaçant directement de représailles de hauts responsables de la police colombienne pour avoir interrogé des membres de sa famille. Selon des sources fiables, la police aurait notamment interrogé d'une manière « musclée » une parente d'Escobar. Peu de temps après, une vingtaine d'agents du DAS (la police secrète colombienne) ont été assassinés dans la région de Medellín.

Une nouvelle reddition d'Escobar serait sans aucun doute un succès pour le gouvernement colombien et pour le président César Gaviria, dont la crédibilité est en chute libre depuis l'évasion d'Escobar et qui ne recueille dans les sondages d'opinion qu'à peine 13 % d'opinions favorables.

Les Serbes poursuivent leur offensive

L'ONU instaure une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie

SARAJEVO (Reuter) — L'artillerie serbe a pilonné hier Gradacac, la ville la plus septentrionale de la Bosnie-Herzégovine qui soit encore aux mains des musulmans.

Les Serbes ont ainsi poursuivi contre les derniers bastions musulmans dans le Nord, entre Sarajevo et la Croatie, une offensive marquée par la prise mardi de Bosanski Brod.

Première conséquence de la chute de cette dernière, située sur la frontière croate, le gouvernement bosniaque s'est retiré des négociations sur la démantèlement de Sarajevo, menées entre toutes les parties sous l'égide de l'ONU, a-t-on appris de source diplomatique à Genève.

À Gradacac, la radio de la capitale bosniaque a rapporté que les habitants s'étaient réfugiés dans les abris tandis qu'un déluge d'obus pleuvait sur la ville. L'hôpital, plusieurs bâtiments publics et des maisons particulières étaient en feu.

Radio Sarajevo a fait également état de violents bombardements pendant la nuit à Maglaj et de diverses attaques contre des positions musulmanes ailleurs en Bosnie.

Dans le corridor que les Serbes ont établi dans le nord de la Bosnie, des Croates venus de Croatie ont attaqué mercredi soir la ville frontalière de Brcko, a rapporté l'armée serbe de Bosnie. Ils ont été repoussés en subissant de lourdes pertes.

La guerre en Bosnie a fait 15 284 morts depuis le début des combats contre les Serbes en avril dernier, ont annoncé pour leur part les autorités bosniaques.

Ce bilan a été publié par le Centre de crise de Sarajevo à la faveur d'une accalmie dans les affrontements qui sont le lot quotidien de la capitale bosniaque assiégée. L'intensité des combats a diminué dans la nuit après trois jours de tourmente, en particulier dans le quartier musulman de Hrasno.

À Belgrade, le général Philippe Morillon, commandant des forces des Nations unies en Bosnie (For-



PHOTO AP
Le premier ministre yougoslave Milan Panic (à droite) s'entretient avec le commandant de la FORPRONU à Belgrade, le général français Philippe Morillon, qui soutient que la solution au problème de la Bosnie n'est pas nécessairement militaire.

pronu), a souligné qu'une « course contre la montre » était engagée pour venir en aide à environ 400 000 personnes qui risquent de mourir de faim et de froid en Bosnie cet hiver.

Mais, a-t-il dit, « je ne suis pas un sauveur ni un magicien » avant d'ajouter qu'il était « absolument convaincu » que le conflit en Bosnie ne pouvait être résolu par la voie militaire.

La FORPRONU, que le général français dirige, va voir ses effectifs passer progressivement à 7000 hommes dans le but notamment d'accroître l'aide humanitaire.

Le général Morillon avait annoncé mercredi soir qu'il était parvenu à un accord avec les Serbes afin de rétablir l'eau, l'électricité et le gaz dans certains quartiers de Sarajevo.

Les autorités sanitaires ont averti

que la ville était à court de médicaments essentiels et de matériel médical et avait un besoin urgent de carburant pour les groupes électrogènes.

Par ailleurs, au Conseil de sécurité des Nations unies, les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne sont parvenus mercredi à un accord sur un projet de résolution instaurant une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine.

Le projet de résolution ne prévoit pas le recours à la force. Le document, qui pourrait être adopté aujourd'hui ou en début de semaine prochaine, interdit le survol de la Bosnie par les appareils militaires et envisage l'adoption d'autres mesures en cas de non-respect de la résolution.

Au sujet de cette zone d'exclusion

aérienne, le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a déclaré à Genève qu'il retirait sa menace de boycotter les négociations internationales sur la paix si elle était appliquée.

Par ailleurs, à Zagreb, le gouvernement croate a pris des mesures hier pour interdire le Parti croate des droits (HSP), une formation d'extrême droite qui prône une Croatie « ethniquement pure » dont le bras armé (HDS) avait joué un rôle controversé lors de la guerre l'an dernier.

Le ministère de la Justice a annoncé que des procureurs militaires avaient demandé l'inculpation des trois dirigeants du HSP, dont son président Dobroslav Paraga, pour complot en vue de renverser le gouvernement.

Cheddi Jagan sort vainqueur du tumulte électoral guyanais

GEORGETOWN (AFP) — Le socialiste Cheddi Jagan, 74 ans, un des hommes politiques les plus connus et impétueux des Caraïbes, succédera au centriste Hugh Desmond Hoyte à la présidence de la Guyane après des élections mouvementées (4 morts) mais « justes et libres » selon les observateurs étrangers.

Plusieurs fois repoussées depuis 1990 pour des raisons techniques, célébrées lundi, ont surpris par l'ampleur de la victoire du Parti progressiste Populaire (PPP) de l'ex-marxiste léniniste Cheddi Jagan, qui obtient la majorité absolue.

Selon le processus électoral guyanais, le leader du parti triomphateur est automatiquement élu président de la République.

Après le dépouillement de 95 % des suffrages, le PPP devance largement le PNC (Congrès National Populaire) du président sortant Desmond Hoyte avec 129 416 voix (54,6 %) contre 98 281 voix (41,4 %) selon le dernier bulletin de la commission électorale qui ne précise pas encore la répartition des sièges au parlement.

Bien que les résultats ne fassent plus de doute, M. Cheddi Jagan est officiellement proclamé président de la Guyane qu'aujourd'hui, cette ancienne colonie britannique indépendante depuis 1970, située sur le continent, en bordure de la mer des Caraïbes.

La majorité de ses 750 000 habitants sont originaires de l'Inde (50 %) et de l'Afrique noire (35 %) et pratiquent les religions chrétiennes (55 %), hindoue (34 %) et musulmane (5 %).

M. Hugh Desmond Hoyte a re-

connu mercredi soir sa défaite malgré la déception des membres du PNC, qui abandonne le pouvoir après avoir gouverné le pays pendant 28 ans, avant même l'indépendance.

Ses partisans, mécontents de ne pas trouver leurs noms sur les listes électorales, sont à l'origine des violentes manifestations qui ont marqué la journée électorale de lundi : quatre morts et une centaine de blessés selon un bilan officiel.

Pour réprimer les pilliers de magasins qui profitaient du désordre, les policiers ont du intervenir en utilisant leurs armes, ont indiqué des observateurs étrangers dont l'expresident américain Jimmy Carter et des représentants du Commonwealth.

Ces derniers ont encore déclaré que malgré « quelques imperfections », ces élections avaient été « libres, ouvertes et justes ».

Dans le programme du PPP, on reconnaît difficilement le marxisme-léninisme de Cheddi Jagan des années 1950, indique-t-on dans les milieux politiques de la capitale guyanaise tout en considérant que le nouveau chef d'État a fait des réserves sur l'application d'une politique de libre échange.

Le PPP avait prévu, en cas de victoire, un encouragement aux investisseurs étrangers, des négociations avec le FMI pour négocier la dette extérieure (un peu plus d'un milliard de dollars) et la sauvegarde des multinationales.

Sur le plan diplomatique, M. Cheddi Jagan a seulement déclaré qu'il chercherait à resserrer les liens de la Guyane avec les pays voisins : Surinam, Brésil, Vénézuéla et Guyane française.

La Géorgie fait appel à l'OTAN

BRUXELLES (Reuter) — Alexandre Tchikvaïdze, ministre géorgien des Affaires étrangères, a déclaré hier à Bruxelles que les forces armées de Géorgie faisaient face à une intense offensive des rebelles séparatistes abkhazes.

L'OTAN lui a promis de surveiller le conflit de près.

« La situation est très dure, très grave (...) Je suis certain que tous les Géorgiens défendent leur territoire, le plus important est aujourd'hui l'intégrité territoriale », a dit Alexandre Tchikvaïdze aux journalistes après ses entretiens.

« On m'a promis que l'OTAN suivrait avec la plus grande attention ce qui se passe en Géorgie, parce que ce n'est pas seulement notre affaire, c'est celle du monde entier. »

Les rebelles abkhazes ont remporté récemment plusieurs succès sur les forces gouvernementales et avancent sur Soukhoumi, capitale de la région.

Le chef de la diplomatie géorgienne a été envoyé à Bruxelles après que le gouvernement de Tbilissi eut demandé par lettre à l'OTAN d'employer « tous moyens possibles » pour empêcher un éclatement de la Géorgie. Il a eu des entretiens avec Gebhard von Moltke, secrétaire général adjoint chargé des affaires politiques, et le général Vigleik Eide, président du Comité des plans.

De source diplomatique, on rapporte que l'OTAN s'inquiète surtout d'un éventuel engagement direct de la Russie.



PHOTO AP
L'Égypte en faveur d'un retrait « total »

Le ministre égyptien des Affaires étrangères Amr Moussa (à gauche) a apporté son soutien à la demande syrienne de retrait israélien total des territoires arabes occupés. Il sert ici la main au premier ministre israélien Yitzhak Rabin à son arrivée à Jérusalem hier.

« Une paix juste et durable aux Philippines est peu envisageable dans l'immédiat » — Luis Jalandoni

Clément Trudel

— LE DRAPEAU du Front national et démocratique (NDF) des Philippines ressemble à s'y méprendre à la bannière d'Haïti, bleue et rouge. À y voir de plus près, on note toutefois en son centre un triangle équilatéral contenant le sigle NDF entouré de trois étoiles d'or. Le NDF mène depuis 1973, sous le règne du dictateur Ferdinand Marcos, une « guerre populaire » qui ne connut que quelques échecs passagers. Le Front a implanté dans plus de 60 provinces (sur 73) des organisations de masse qui comptent leurs propres services de santé et d'éducation. Il se vante, pour 1991, d'avoir fait profiter de « sa » réforme agraire, dans le nord, quelque 500 000 Philippines.

Parmi les 15 organismes affiliés au NDF, il y a la Nouvelle armée du peuple (NPA) qui mène la guérilla. Trois fois depuis 1986, des pourparlers de paix se sont amorcés, puis ont échoué. Peu après l'arrivée au pouvoir de Corazon Aquino, il fut demandé au NDF de rendre les armes; après la rupture prévisible des pourparlers, ce fut la déclaration de la « guerre totale » contre les opposants dit « subversifs ».

L'an dernier, du 11 au 22 septembre, le Front décréta une trêve unilatérale, mais devant l'intensification des manœuvres militaires dans la vallée de MARAG (nord de l'archipel), il y eut de nouveau rupture. En mars 1992, le Parlement européen

avait tout préparé à Bruxelles pour que des pourparlers de paix s'y déroulent, mais le général de Villa, qui détient toujours le ministère de la Défense, contremaqua le tout. Fin août, à La Haya, José Yap, émissaire du gouvernement philippin intronisé en juillet, tint deux jours de discussions préliminaires avec le NDF. Il en sortit une déclaration commune qui, selon le vice-président aux affaires internationales du Front, Luis Jalandoni, constituait « la plus importante percée en vue d'une paix juste et durable depuis cinq ans ». Dans les faits, le communiqué commun daté du 1er septembre fut démenti par Manille.

M. Jalandoni est de passage à Montréal. Il participera le 13 octobre à une assemblée à l'université McGill. Hier, il a expliqué au Devoir pourquoi il est peu réaliste d'entrevoir une paix juste et durable.

Le nouveau président Fidel Ramos est comme le dieu Janus, estime Jalandoni. Il parle d'ouverture, de paix, voire d'amnistie pour plus de 500 prisonniers politiques, mais sous son deuxième visage, le vrai, on est forcé de constater qu'il vient d'augmenter de 18 % le budget des forces armées et de 44 % celui des CAFGU (unités territoriales de forces armées des citoyens) auxquelles sont imputées de très nombreuses exécutions extra-judiciaires. Ramos a été formé dans les meilleures académies américaines; il utilise pleinement lois et décrets permettant d'exercer une répression sans

nuance. Sous Marcos et sous Aquino, Ramos a toujours représenté la ligne dure : « Il est vrai que sa position peut aujourd'hui être instable », car en dépit des apparences de confiance en soi que peut offrir un président qui n'a été élu que par 23 % des suffrages exprimés, il a « perdu le vote des militaires ».

Luis Jalandoni fut l'un des fondateurs, dans les années 1970, des Chrétiens for National Liberation. Il n'est pas plus doux pour les six années de règne de Cory Aquino « dont le dossier quant au respect des droits de l'homme est pire que celui de Marcos ». Pour la seule année 1991, il y eut officiellement 1279 arrestations de « subversifs », dont 1201 (ou 94 %) furent exécutés sans mandat. « C'est sous la présidence d'Aquino que se sont multipliés les vigilantes que l'on incorpore maintenant, en tant qu'organisations volontaires civiles », au dispositif de défense.

Le NDF réclame depuis toujours la fermeture des bases américaines. C'est chose faite « en apparence », dit Jalandoni.

« Le départ des troupes des États-Unis n'élimine pas les autres tentacules de la pieuvre » américaine qui, selon lui, arrive encore à contrôler de très vastes champs de l'économie — « 126 multinationales américaines contrôlent 58,5 % du revenu total des 1000 entreprises les plus importantes du pays » — de la politique et des opérations militaires menées au nom du gouvernement philippin.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VEHICULES

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**
Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

100 Visites libres

LACHINE, Grande victorienne, très près du Canal et club yacht, semi-commercial. Idéal pour bureau professionnel. Som. Dim. 13h à 17h, au 22, 11e Avenue.

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC

Très grande propriété 63 x 25. Intérieur unique, 2 foyers, 3 b/séjours, 3 s/bains. Piscine creusée, face au parc. 278 000\$.

PIERRE HUDON
LA CAPITALE CRTR
382-8000

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC, Grand cottage dét., bien éclairé, 3 c.c., 2 s/bains, solarium, garage chauffé, boiserie, foyer. Vente privée 255 000 \$ 333-6101

MTL MERCIER, bungalow s/dét., 83, 3 c.c., s/sol fini, face parc, près métro, services, tranquille, 136 400\$ nég. 353-3122 (après 19h).

N.B.G. Hington près Monkland, cottage semi-détaché, rénové, boiserie, foyer, fenêtres à carreaux, garage, terrasse, jardin 215 000 \$ Pas d'agent. 488-2165, soir

OUTREMONT ADL. - DÉAL POUR FAMILLE. Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2 s/bains, solarium, 1/2 piscine, cheminée, 2 cuisines, sol fini, Plomberie, fenêtres + sol neuvs, superbe jardin, arbres fruitiers. 364-8425 soir.

103 Condominiums Co-propriétés

AU SANCTUAIRE du Mt-Royal, phase V, belle vue, lumineux condo, 1392 pi.ca., 1 chambre à coucher, accès souterrain centres sport commercial, médical. Excellente localisation, placement. Très sécuritaire. 180 000\$. 341-1000.

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air climatisé, foyer, garage, piscine, et sol de réception. 348-5937

LOFT LE COLONIAL, 1125 pc., 5 fenêtres 6' x 8' ch., s/d'eau avec b/toub. 2 pl. unique dans vallée, pif. 12' terrasse sur toit. Idéal atelier. 982-2833.

LONGUEUIL, 4 1/2, près de la Base de Plein-Air et du golf, plusieurs extra, 78 000\$, négociable. 670-6467.

PIERREFONDS, magnifique condo, 3 chambres à coucher + mezzanine, 2 s/bains. Très bon prix. En soirée: 620-3310.

PLATEAU 4 1/2, complètement rénové, cachet, boiserie, 775 pi.ca., terrasse ensolaillée, 1 c.c., 2e étage 73 000\$, 5178 Marquette près Laurier. Vente libre dim. 14h-16h. 278-2387

PLATEAU 5 1/2 c.c., 920 pi.ca., cachet, complètement rénové. R.d.ch. 92 000 \$, 2ième. 87 000 \$ 4658 de Lanouette, près Gifford. 278-2387

LA METEO



Situation générale: Les nuages associés à une dépression au sud-ouest des Grands Lacs envahissent graduellement la province vendredi. Des averses touchent le sud-ouest vendredi matin et se propagent lentement vers l'est au cours de la journée.

Samedi la perturbation continuera sa course vers l'est et apportera des nuages avec des averses surtout sur l'est du Québec. Les températures reviendront près des normales saisonnières au cours des prochains jours.

MONTRÉAL

Ennuagement le matin suivi d'averses. Max.: 16. Vents devenant 20 à 40 km/h. Samedi: nuageux avec éclaircies. 40 % de probabilité d'averses. Min.: 10. Max.: 13.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 26
COUCHER: 19 h 17

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, Pontiac, Gatineau et Lièvre: averses. Max.: 14. Vents de 15 à 30 km/h. Samedi: un peu de pluie ou de bruine. Min.: 8. Max.: 12.

Réservoirs Cabonga et Gouin: annuagement tôt le matin suivi d'averses. Max.: 14. Vents de 15 à 30 km/h. Samedi: un peu de pluie ou de bruine. Min.: 7. Max.: 11.

Ottawa, Hull, Cornwall: averses débutant le matin. Max.: 15. Vents de 15 à 30 km/h. Samedi: nuageux avec éclaircies. 40 % de probabilité d'averses. Min.: 10. Max.: 13.

Laurentides: annuagement le matin suivi d'averses. Max.: 14. Vents devenant de 20 à 40 km/h. Samedi: nuageux avec éclaircies. 40 % de probabilité d'aver-

103 Condominiums Co-propriétés

PLATEAU Grand studio, style loft, cachet, complètement rénové. 55 000 \$ 4654 de Lanouette, près Gifford. 278-2387

PLATEAU, 4660 à 4666 MARQUETTE, appots. 700 pi.ca., 1 c.c., 57 000 \$ à 65 000\$. Bois franc, p/palis, portes vitrées. Rue avec arbres matures. 842-7046. Pas d'agents.

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Métras, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégés, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca., 2 s/bains, terrasse près de 400 pi.ca., 2 s/bains, 2 garages intérieur. Tous services incluant sauna, piscines intérieure et extérieure, bain turquois, salle d'exercices, construction de qualité, conciergerie résidentiel, copropriétés responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 967-3438, soir: 388-2704

RUE ST-HUBERT, r-de-ch., grand 6 1/2 rénové + s/sol, 125 000\$. 844-7634. Claude S.V.P. laissez message.

VIEUX-MONTRÉAL, condo, coin sympathique, foyer, 3 électroménagers, sur 2 planchers. Doit vendre. 109 000\$. 483-6797.

105 Propriétés à revenus

HOCHELAGA, W. David, 3 x 6 1/2 rénové, bon revenu. 154 000\$. 329-0595, 276-0499.

L.D.R. Hiper 2 x 4 1/2, 1 x 7 1/2, rénové, 24 couloir. Coûtant. 587-1897.

105 Extérieur de Montréal

MONT STE-ANNE, Condo 4 1/2 meublé, foyer, toit incliné. 63 000\$. (418) 827-2323.

BAVOND, pour gentleman farmer. M-domaine, mi-fertile, 9 arpents, maison, écurie, rivière, piscine, 10 ans. Vue magnifique. 199 000\$ négociable. 1-834-2634

120 Laurentides

BORD DE L'EAU, St-Adolphe-d'Howard, maison neuve en pierre, 4 c.c., 2 s/bains, foyer, seclur tranquille, 6 3 min. du village. 260 000\$. 1-819-327-2341.

ST-SAUVEUR, canadienne, 3 c.c., 1 1/2 s/bains, terrain paysager, serre, ski au pied du Mt-Habart. 176 000\$. 952-9887, 227-4825

ST-SAUVEUR, maison 4 c.c., sur 36 000 pi.ca., vue sur la rivière Simon, solarium avec jacuzzi pour 6. Demande 285 000\$. Après 18h. 227-3878.

ST-SAUVEUR, propriété pouvant servir de site commercial, prix 270 000\$, prendrais échange. 687-0222.

121 Cantons de l'Est

A COMPTON, 35 acres zonés blanc, avec 2 étangs ensemencés. Vue panoramique. 95 000\$ nég. 819-838-5050.

A ST-ADRIEN-DE-HAM, ferme, très belle vue, 5 arpents de terre sur 1 mile de long, maison loft cathédrale, grange neuve 1990, grand hangar, lac artificiel, cause décès. 1-819-828-3289.

CONDO A SHERBROOKE
VENTE OU ÉCHANGE (OUTREMONT)
10 min. CÉGEP et Univ., 5 1/2, 2 c.c., fenêtres sur 4 côtés, seclur tranquille, qualité vie, vue rivière, 1200\$. Prix 65 000\$. Sans intermédiaire. Transfert d'emploi. 270-3738.

EASTMAN - A VENDRE OU A LOUER: Face Lac d'Argent, vue saisissante du Mont Orford. Prop. exceptionnelle, 6 pces intérieures, séjour 20 x 30 avec cheminée pierre, chauff. élec. 59 ch. du Lac d'Argent, Autoroute 10, sortie 106. Tel: (613) 722-6296.

LAC BROME MANOIR INVERNESS. Élegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble n'existant 1 100 pi.ca., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétés soigneuses, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Laissez 4 semaines. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC LIBERTY, près Eastman, bord de lac, terrain 12 000 pi.ca., maison toute saison, 7 pièces, 3 c.c., foyer, chauffage élec. Mtl 766-7710, fins sem: 514-297-3261.

LAC MEMPHRÉMAGOG
Chalet privé avec vue exceptionnelle, 3 chambres à coucher, foyer. Accès au lac et plage. 70 000\$. 514-292-5379

NORTH HATLEY-MAISON ANCESTRALE
Belle vue lac Massawippi, terrain 7 acres. 375 000\$. 819-842-2676.

ROCK FOREST, 2 étages, 85 pi.ca., en coin, chène, foyer, 4 c.c., pac. h/t, terr. pays 66 x 100 pi., beau seclur, boisé à l'arrière. 819-564-6675 ou 1-514-375-0361.

SUTTON, LA PNEDE, chalet-condo, 41 500 \$ (59 \$/sem.), concept européen, occupation nov. 92.
Luc Vallières/591-3226.

125 Hors-frontières

FLORIDE, maison mobile, Deerfield Beach. A voir 514-620-8936.

FORT LAUDERDALE, superbe condo 4 1/2 avec 2 s/bains, dans un complexe sécurisé, au Lac Emerald, avec plage, situé face à un golf, à 4,5 miles de la mer. 59 000\$ US.
Jour: 643-4477. Soir: 582-2771.

134 Terres/fermes

COMTÉ NICOLET, écurie, maison, hangar, bord de course, 32 arpents. 1-819-229-3437.

ESTRIE
MARTINVILLE (15 min. Sherbrooke), FERME 350 acres dont GRABURE 175 acres, PRAIRIE 110 acres, PATURAGE 65 acres plus GRANGE, ÉTABLE, MAISON RENOVÉE. Propriétaire Donald Evans. 1-819-835-5249.

GRAND domaine boisé, idéal chasse et pêche, 400 acres ca., à St-Damien de Brandon, 135 000\$: 4 lots de 100 acres. Peuvent être vendus séparément. Vu sur 2 lots avec 200 x 250 environ sur le lot 1. 866-9253.

HAM-NORD, 50 acres boisés, zone blanche, excellent pour la chasse au gros gibier, endroit discret et facile d'accès. 1-819-344-2655.

ST-JUSTIN, 80 arpents, superbe maison et bâtiments. 655-9519.

TERRE, Ste-Julienne, détaxation, idéal route/croisière, construction. 439-8195 après 18h.

135 Terrains

LANAUDIERE
Lac Aylote, Ste-Béatrix, dans un domaine de 450 arpents car, avec lac limpide et sauvage, terrain de 100 000 pi.ca., avec un des 300 pi. berge développement d'un nombre restreint de part à partir de 0,75\$/pi.ca. 514-755-3731.

SECTEUR PAILLE: vue panoramique, territoire pour chasse et pêche, ayant accès aux 3 lacs, zone blanche, 500 acres, maison avec bâtiments, 350 000\$. La Macaza. 1-819-275-3498 ou 514-365-9834.

TERRAINS EXCEPTIONNELS LAURENTIDES, BORD DE LAC 434-2468, 819-274-2825

TERRAINS au bord du fleuve à Veitchères, nous construisons, seclur de prestige, résidences personnalisées. 563-6493.

160 Appartements-logements à louer

8802 ST-DENIS, près métro, 6 1/2 rénové, chauffé, 2e, 675\$. 668-0998, 663-0368.

AHUNTSIC, 5 1/2, bas, cour, foyer, aire ouverte, chauffé, éclairé, eau ch., max 2 pce. stal., 800\$. 381-4659.

AHUNTSIC, coop d'habitation, beau 5 1/2, 5465\$/mois, lib. 381-0031 après 17h. 381-1895.

AHUNTSIC, jardin St-Sulpice, lumineux 4 1/2, foyer, frais peint, très propre, lib. 680\$. 381-9563.

AHUNTSIC, 5 1/2, chauffé, r-d-c., grande cour, stal. privé. 688-7902.

AHUNTSIC, grand 5 1/2 (r-de-ch.) + stal., garage, libre, très propre, métro Crémazie, 304 Legendre ouest, 650\$. 388-1026 (après 18h) ou 667-9391.

BEAU PETIT 5 1/2, 209 Bernard ouest. Adj. Out., idéal artiste. 271-9232, 731-5026.

BOUL. ST-JOSEPH E., lumineux 5 1/2 chauffé, boiserie, vitraux, balcon. 7505. 521-4498.

BROSSARD: Laveux 4 1/2, style condo, tout inclut, piscine int. près Mail Champlain. Libre. 7005. 656-1874.

C.D.N. - LACOMBE, Haut duplex, 7 pièces, 2 s/bains, chauffé, 1 300\$. 739-1505.

C.D.N. 7 1/2, rue Maréchal, U de Mt et métro, 4 c.c., pot/étage, lavabo, a/c, asp. central, nov. 739-7647.

C.D.N. haut de duplex, ent. rénové, 7 1/2, 2 salles de bain, chauffé, équipé et garage. 1300\$. 737-9170.

CHOMÉY, coop d'habitation, beau 5 1/2, 1/2, possibilité de rabaos membres. 682-8781.

DEVANT GRAND PARC, 4 1/2, 3e, 322 Parc G. Cartier. Métro St-Henri, ch. élect. ent. lav/mch., balcons très encol. nov. 460\$. 932-4247.

EDOUARD-MONTEPIETI (Siring) 2247, 5 1/2, chauffé, équipé, très propre, stal. int. Libre. Bail flexible. 341-6148.

EPLANADE près Outremont, Grand 4 1/2, genre loft, entièrement rénové, r.d.ch., cour arrière aménagée, électroménagers fournis. 715 \$ Libre. 270-5063.

GRAND 5 1/2, haut duplex lumineux, 3 grandes ch. fermées, près de Fleury, Stores fournis si désiré. 600\$. 389-5826.

LONGUEUIL, style condo, grand 5 1/2, bien situé, qualité supérieure, stationnement, libre immédiatement. 672-7556.

MÉTRO JOLLETTE, gr. 5 1/2 élect., les entrées, perf. topé. 4405. 473-9713, 525-6002, 921-6333.

160 Appartements-logements à louer

OUTREMONT, 5 1/2, gr., éclairé, gr. terrasse, lav/mch., tranquille, sécuritaire. 10 min. U de Mt et McGill. Ter nov. 8155. 276-9003.

OUTREMONT, 50 Wilkowitz, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, ave Ducharme, 5 1/2 rénové, rez-de-ch., près métro, stal., 6855. 344-2414.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873.

OUTREMONT, rue Manoir, 7 1/2 haut duplex, 6 1/2 bas duplex, 1 1/2 s/bains, garage. 12055 chauffé. 767-3542, 733-4192

OUTREMONT YAN HORNE & ROCKLAND RESIDENTIEL OU COMMERCIAL Grand 6 1/2 - Libre 1er nov. 276-0053

PIE-IX à 30 m du métro Pie-IX, 4 1/2 propre et moderne, aspirateur central, intercom, 4905. 254-1345.

PLACE VERSAILLES
Grand 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffé, eau chaude, stationnement, sauna, piscine ext., face centre d'achat, près métro Radisson. 353-1900

PLATEAU MONT-ROYAL
7 1/2 De Lorimier, entre Mt-Royal et Marie-Anne, très éclairé, planchers bois franc, s. de b. rénovée, stal., chauffé. 525-5299.

PRES CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT
Beaux logements: 3 1/2-3505, 4 1/2-4405, 5 1/2-4605, stal. ext. gratuit. Près métro 939-3426, 937-6215

PRINCE-ARTHUR, grand 3 1/2, à louer 680\$, tout 7225. 849-3676 ou 604-0068.

REZ-DE-CHAUSSEE, 4 1/2, frais rénové, tranquille, près centre-ville et nombreux services, stationnement, 4755. 769-6455.

ST-LAMBERT, 4 1/2, cachet ancien, petit immeuble tranquille. Libre 1er déc. 3955 non chauffé. 465-4842 (soir).

STE-ANNE DE BELLEVUE, 5 1/2, idéal 3e âge, près Hôp. Vétérans, 4505. 683-8838, 685-4360.

STUDIO STYLE LOFT 12 x 40, rénové, 2 pcs fermés + 1 gr. pce. planchers céramique, "bay window". 272-1767.

VIEUX-MTL, Place Royale, 2 c.c., 2 s/bains, foyer, air c./cl., jardin, garage, 1200\$. Libre. 288-6178

VILLE ST-LAURENT, Thompson, 3 1/2, élect., chauffé, 333-1402.

164 Condominiums à louer

AHUNTSIC, lumineux, 4 1/2, semi-meublé, clair, bc, garage. 725-9730.

ANGRIGNON, vue sur le parc, lumineux 5 1/2, mezzanine, foyer, terrasse. 953-3382.

BOUL. GOUIN E., 3 1/2 neuf, 7e, gar., concierge, 690\$. 334-2637, 563-4651.

LE DES SOEURS, 3 c.c., 2 s/bains, électro, garage, terrasse, feu, soliel, piscine, tennis, s/exception. 514-245-3569.

P.A.T., grand 4 1/2, ensolaillé, 3e, foyer, stal., portes paliots, balcon, libre, meublé si désiré, prix à discuter. 498-7240.

BAE D'URBÉ Bng., 3 c.c., semi-meublé, près tram. 975 \$ 463-4598, 463-3564.

VARENNES, 2430 rue Frontenac, bung 6 1/2, remis à neuf, grande cour, près école, 675\$. 1-883-0350.

170 Hors-frontières à louer

SURSEDE, av. Collins, Condo sur la mer, 2 1/2, minimum 3 mois. 731-6363, après 19h.

175 Maisons de campagne à louer

A VAL MORIN
Bord Lac Raymond, Très lumineuse, 4 chambres, foyer, tout équipé. Hiver. (819)322-2800.

ORFORD-SUR-LE-LAC, luxueuse maison de campagne, vue magnifique, 3 c.c., 2 s/bains, salon hiver, 5600\$ + chauffage. Hélène Dame. Jour: 847-1250, soir: 523-4566, fin sem: 1-297-4644.

ST-ADRIEN, pied 40-80, 3 c.c., foyer, hiver, 4500\$. Non-fumeur. 369-3869, 1-229-2504.

ST-AGATHE NORD, sur presqu'île privée, chalet hivernal, 4 c.c., foyer, nov. à juin 382-2503, 819-326-3326.

185 Chambres et pensions

BOUL. ST-JOSEPH, 3 c.c., meublées dans app. de style, accès cuisine, salon, lav/mch. 3 stal. 3605\$/mois et + 598-9780.

186 Maisons de repos, retraite

A MTL, pour personnes âgées autonomes, médecin, résidence neuve, frais perf., bonne nourriture, 1500\$. 544-9194.

AU PLATEAU Mont-Royal, Retraité-e-s, vous méritez du confort moral et physique, activités, bonne nourriture, 1558 boul. St-Joseph est. N'hésitez pas. Jean Lemerle. 738-5419.

186 Maisons de repos, retraite

GROUPE NOUVELLE TENDRESSE
Offre aux personnes âgées autonomes ou semi-autonomes: luxe et tendresse, logement spacieux, s. de bain individuelle, repas gastronomiques, contrôle médical, nombreux services, tout compris: promotion 1895 mensuel durant 4 mois. Ensuite 750\$. Aucune augmentation annuelle de loyer. Tout voir. Résidents actuels notre meilleure référence. Place Primevère, 50 minutes Montréal, 84 unités.
1-800-561-3050

MAISON PRIVÉE, chambre et pension pour personnes âgées, soins 24h. Repas, transport fourni. Lacombe. 596-9026.

201 Propriétés commerciales

DES IDÉES, DES ÉVÈNEMENTS

A la défense des éléphants

Christian de Coninck

Architecte et chargé de formation pratique à l'École d'architecture de l'UdeM

CELA n'arrivait pas tous les jours dans un paisible Saint des saints : un éléphant sans dessein, évadé d'un étrange tropique, causait des dégâts irréversibles à la délicate dentelle de ce bon Vieux-Montréal!

« Crotte de taureau! » m'exclamai-je dans notre langue à nous, écrasé par la terrible nouvelle. Cependant, n'écouter que mon courage, oubliant toute prudence, je décidai sur le champ d'en mesurer moi-même l'extravagance. Par pure précaution toutefois, j'emportai un vieux casque colonial, ma fronde, et mon fidèle chien Couscous, car il paraît que le monstre avait une extrême « angueuse et agressive, comme une lame de couteau pointée vers vous » (sic). Ce devait être un de ces vieux mâles solitaires et frustrés, avec une seule défense, les plus dangereux.

Je longeai donc avec circonspection la rue de la Commune, prenant bien soin de rester sous le vent. Le silence n'était pas de bon augure. Un passant, ignorant du danger, me glissa un regard fuyant comme le trottoir. Il est vrai qu'ainsi collé au mur, à l'orée du lieu-dit, je me trouvais d'un ridicule noir. Car Tintin pour le pachyderme à l'attitude cavalière : il n'y avait là qu'un musée, celui de la Pointe-à-Callière.

Perplexe, je cherchai néanmoins l'animal dans la chose. À bien y regarder, elle tenait plus du lézard à colerette, genre *muscosaurus callieri*, que de l'éléphant. Et quand bien même, une bête évidente s'imposait : à l'heure des Sommetts de la Terre et des Constitutions nivelées, les éléphants ne devaient pas s'endormir sur leurs néphars, car il y avait encore assez de monde pour les hair et n'avoir de cesse qu'ils débarrassent le plancher des vaches, avec tout ce qui en dépassait d'un poil...

Une charge confuse et contradictoire

Qu'on en juge seulement pour ce musée : il est trop pointu; tel mur est trop opaque; tel escalier trop vitré. La patine est trop absente aussi, et les fenêtres trop actuelles. Mais le comble, c'est sa tour qui ne ressemble à rien, ne s'intègre à rien, ne rappelle rien, bref, ne respecte rien. Et elle ose encore, toute seule, arrogante, hautaine, dépasser du quartier!

Voilà qui constitue le réquisitoire, et j'en passe, du crime impardonnable de lèse-Vieux-Montréal, que dis-je, de lèse-Montréal tout court. Signe des temps et des procès arbitraires, tout n'y est que confusion et contradiction, sur fond d'intolérance : un éléphant fertilise un terrain vague et on lui barrait sa haine, au nom d'une purification. Du même souffle, les parcomètres déclarent la guerre au crotin de cheval, au nom de l'asphalte-roi. Pauvre patrimoine : c'est de l'automatisme pure et simple.

Mais comment s'en étonner, lorsqu'on va jusqu'à confondre la pierre neuve avec l'oeuvre des « criminels du béton »? Et lorsque la défense se lève comme un seul Bourassa, pour déclarer que si ce musée est effectivement fait de (méchant) béton, il n'en est pas moins pudiquement revêtu de (gentille) pierre?

D'un côté, la frustration et les hurlements, de l'autre, l'approche douce et le culte de la chèvre et du chou. Dans les deux cas, un nivellement par le bas, une félicité communément répandue envers l'évolution créatrice et finalement, un système éducatif déficient.



Le musée de la Pointe-à-Callière tel que vu par l'auteur de l'article.

Ce que l'on piétine

Enfin quoi! Il faut savoir ce que nous voulons : prompts à nous glorifier d'une poignée d'ancêtres jadis débarqués sur ce rivage, parce qu'ils prirent clairement possession du site et s'affirmèrent sans concession servile dans le paysage, nous le serions autant à honnir un musée d'archéologie et d'histoire, parce qu'il s'exprime de façon identique, on ne peut plus libre, représentative et logique? Profonde contradiction, dans laquelle tout s'insère, à croire qu'être de son temps, c'est vouloir la chose et son contraire...

Alors quoi? Voici enfin à Montréal un édifice qui refuse de se confondre en apparence aux ruines qu'il surplombe et qui l'entourent, pour mieux les valoir, et là s'arrête notre amour de la différence? Encore le fait-il avec respect et sagesse, sans être timoré. Avec créativité, science et sûreté. Il s'ouvre et se ferme là où il faut, comme il faut. Il nous dispense de petits carreaux aux fenêtres, cette illusion d'un passé falsifié, devenu lavable. L'élégance de la silhouette extérieure rehausse le quartier. Même le béton n'aurait pas empêché. Mais il n'est tout simplement pas possible d'obtenir du « beau béton », à Montréal.

Quant à sa tour, solitaire, elle ne vole la vedette à aucune vénérable voisine, contrairement à ce que font nos tours de passe-passe habituels, sous prétexte de dialogues sublimes. Ses accessoires précis comme un chronomètre sont donc le résultat, toujours discutable par définition, d'une occasion appropriée de recherche stylistique, elle-même indiscutable. Il reste que la visibilité et l'unicité obtenues, explicites comme un clocher de village, permettent aujourd'hui au quartier de témoigner significativement de ses origines profondes, longtemps enfouies, finalement retrouvées.

Évidemment, l'ensemble brille comme un sou neuf, remue la poussière et contredit l'abâtardissement subtil des lieux. Mais ce sont encore les vestiges exposés qui semblent parler le plus de l'homme que le musée leur fait, même si tous deux précèdent d'une simplicité comparable. Phénomène intéressant, qui montre à quel point une prétendue action dévastatrice pourrait provenir, ici, de nos seuls préjugés. Saine déception en fait, née du choc des prétentions de l'histoire avec l'humilité de ses fondations véritables.

C'est tout cela et plus encore, que l'on piétine, mieux que ne le ferait un éléphant déchainé, liberté d'expression oblige, avec l'assurance de son bon endroit et la certitude de son jugement définitif. Mais ce faisant, n'est-ce pas aussi soi-même que l'on piétine?

Sacre ou massacre?

Il est tentant d'ignorer de tels épanchements. Le silence de pierre d'une défense sérieuse le prouve. Il prouve aussi qu'ils sont une extrémité minimisée de nous-mêmes, confinée à l'anecdote. Ce qu'ils manifestent pourtant, de manière insistante et inquiétante, c'est la difficulté croissante d'une société à distinguer, au-delà des différences apparentes, ses rares et précieux exemples contemporains de patrimoine vivant, indispensables à toute continuité.

Ceux-ci dépassent déjà le fatras actuel au risque de leur peau. C'est leur tête que l'on réclame maintenant. Or, qu'on en veuille ou non, il n'existe rien de plus essentiel à toutes les survivances. Les océans fatigués ne peuvent se passer du souffle des baleines franches. Couper ce qu'il en reste, dans la confusion générale, n'est pas une mince contradiction : elle équivaut, ni plus ni moins, à scier proprement la branche sur laquelle on se trouve.

Lorsqu'une oeuvre, si humble soit-elle, devient à la fois un objet de haine et de réflexion, il faut y voir un signe non trompeur d'espoir et d'excellence. Il serait important de le reconnaître dans ce petit musée, dont l'étrave fend si bien le flot des temps. Le plus tôt serait le mieux, car il est si facile aujourd'hui de disputer au temps jusqu'à la responsabilité de ses marques.

Tel le « Sacre du Printemps » d'un Stravinsky local, ce que le musée menace le plus en effet, ce sont nos conventions établies. Il serait sans doute odieux de le dénaturer pour le rendre conforme à celles-

ci. Mais pas impossible : à Montréal, la musique a plus de chance que l'architecture, car ce genre de tripotage est devenu une habitude courante.

Il faut craindre que cela ne vire à l'onanisme cependant, avec le retour de la chasse aux éléphants (et aux baleines, tout récemment). Ce que nos conventions parfois nostalgiques et irréflechies menacent ainsi, au nom d'un patrimoine exclusif et nivelé, c'est bien plus qu'un musée, c'est le patrimoine passé, présent et futur dans son entier.

Il est temps de choisir entre le sacré ou le massacre des éléphants. Le moment est particulièrement propice pour le signifier par des gestes responsables sans équivoque. C'est encore à cela que notre musée d'archéologie et d'histoire fait le plus honneur, par son esprit d'indépendance intellectuellement respectueux, par son refus de se fondre à une comédie pseudo-démocratique.

Non à l'Oeuvre achevé

Le rejet du nivellement est impératif, mais il ne constitue pas encore en soi une garantie contre certaines récupérations. C'est pourquoi, indépendamment des justifications actuelles, parfois aux antipodes les unes des autres, il devient urgent d'appeler à la création d'un super-ministère de l'Éducation, doté en priorité des ressources humaines nécessaires et d'un budget d'exception « militaire » : plus que des pierres et du béton, le patrimoine perd en effet l'esprit critique, la faculté de synthèse et la raison. Il finira par perdre ainsi son coeur et son instinct de survie.

Peut-être devrais-je terminer sur une note d'humour, comme cela a commencé. C'est d'ailleurs ce qui a permis aux survivants des pays de l'Est de passer à travers une partie de leur propre nivellement. Ainsi, je trouve que la lecture de Babar devrait être obligatoire dans toutes les écoles primaires. Que *Les Cigares du Pharaon* devraient faire partie du programme officiel des études secondaires, car il y est clairement démontré que Tintin et Milou ont eu la vie sauve grâce à un éléphant.

Enfin, la remise du diplôme de fin d'études collégiales devrait se faire pendant une projection de *L'Homme-Éléphant*, à l'occasion d'un grand bal masqué du même nom, présidé par le ministre de l'Éducation en personne, de concertation avec la CEQ. Nul doute qu'une fois devenu grand, plus aucun de nos enfants ne s'aviserait encore de toucher à un seul poil d'un éléphant. Ce serait un grand pas pour l'humanité et le début d'une nouvelle ère...

Mais comme un maire, je finis par dévier du problème à force de le disséquer. Après tout, j'aurais pu me limiter à la légèreté de la fable. Intitulée « L'Oeuvre achevé », celle que j'ai adaptée pour illustrer l'article qui fut écrite en novembre 1991 pour le journal des étudiants en architecture de l'Université de Montréal, sans savoir qu'un jour, dans le Vieux-Montréal, un éléphant...

Daniel Latouche a passé les bornes

Comparer les pro-NON aux collabos, une indignité

Pierre Lafleur

L'auteur répond à la chronique de Daniel Latouche publiée le 26 septembre

BÉNÉFICIAIRE d'une chronique hebdomadaire dans un journal comme LE DEVOIR est un grand privilège. En effet, en démocratie, avoir la chance de pouvoir exprimer vos opinions par le biais d'un journal vous confère un pouvoir qui n'est pas donné à tout le monde et ce pouvoir ne peut s'exercer sans responsabilités.

Ce privilège comporte aussi des limites que vous avez largement dépassées dans votre chronique du 26 septembre, intitulée « Mes excuses à Mario et à Jean ». On me pardonnera de ne pas relever ici toutes les divagations de votre chronique. Les plus grosses seulement!

Dans cette période référendaire, vous avez été un partisan du NON. Mais les raisons qui motivent ce choix tiennent malheureusement plus à des mouvements d'humeur qu'à une analyse sérieuse. Je m'étonne du fait que vous écriviez : « On ne doit jamais humilier les autres », alors que c'est ce que vous faites sans arrêt.

Qu'il est facile, M. Latouche, du fond de votre petit confort intellectuel, de critiquer, d'injurier, de mépriser et pour tout dire de détruire les hommes et les femmes politiques du pays. Que j'aimerais vous voir à leur place confronté aux réalités de la vraie vie!

Vous écrivez : « Même si le NON l'emporte, le simple fait d'avoir été forcé, le simple fait de nous être imposés à nous-mêmes un référendum sur notre propre petitesse constitue la pire des défaites. »

En quoi, M. Latouche, ce référendum porte-t-il sur notre propre petitesse? Qu'est-ce que la petitesse? Au dictionnaire, il s'agit de ce qui est mesquin, sans grandeur, comme cette chronique au fond d'un journal dans laquelle vous évoquez avec une bien faible rigueur la peur des uns et le silence des autres.

Par ailleurs, en quoi un référendum nous force-t-il à quelque chose? Ce que vous rejetez c'est la possibilité que la démocratie vous inflige une défaite. En effet, n'est-ce pas votre plus grande crainte de voir que les Québécois acceptent ce que vous repoussez avec dédain? Plutôt que de se considérer petits, ils admettent qu'ils sont assez grands pour s'épanouir dans le cadre de la fédération canadienne. Qu'ils sont assez confiants dans leurs propres forces pour profiter et non pas souffrir de leur union avec le Canada.

Le respect et la compréhension

Je continue de vous citer : « Si le NON l'emporte, il faudra quand même vivre avec le fait que 40 %, 45 % ou 49,5 % des Québécois auront opté publiquement pour leur propre humiliation. » Dans le cas inverse, c'est-à-dire si le OUI l'emporte, il faudra quand même vivre avec une bonne proportion de Québécois qui auraient opté pour sauter dans le vide, sans parachute et je vous laisse imaginer la suite.

Mais je suis persuadé que si les fédéralistes que vous honnissez tant, gagnent le référendum, ils auront pour l'autre camp beaucoup plus de respect de compréhension et devrais-je dire d'humilité, sentiment qui vous fait cruellement défaut. Les fédéralistes tendront la main aux nationalistes. Toutefois, à ce que je peux comprendre de vos propos, les fédéralistes n'auraient guère la vie facile sous la gouverne du nationalisme que vous pratiquez.

Définir comme un signe d'acquiescement à leur propre humiliation le choix que feront certainement un très grand nombre de Québécois de continuer à faire partie de l'ensemble canadien, révèle chez vous un rejet de la voie démocratique, un refus de la liberté de choisir et une dialectique plus proche de la propagande nationaliste la plus extrême que du débat d'idées.

Les mots, les exemples, les références que vous utilisez, le cheminement de votre pensée, plus totalitaire que généreuse, ne peuvent trouver de justification que dans le désespoir et la frustration que vous éprouvez en constatant que vos compatriotes ne sont ni humiliés, ni peureux, ni silencieux, ni couleuvres comme vous le prétendez.

Une outrance innommable

Venons-en à la véritable outrance de votre chronique. À ces mots si lourds de sens qu'ils discréditeront tout ce que vous pourrez écrire d'autre dans l'avenir. Je vous cite : « Ils seront alors nombreux à sortir du bois, comme autant de Français après l'Occupation allemande, pour proclamer bien haut que dans le fond, eux aussi ils étaient contre. La simple pensée d'avoir à vivre avec toutes ces couleuvres de bénitier suffit à me gâcher à l'avance toute la satisfaction que me procurerait une défaite du OUI (...). On comprend maintenant pourquoi il fut si facile dans ce pays comme dans bien d'autres d'ailleurs d'arrêter des centaines d'individus en octobre 1970 ou d'en déporter des milliers en 1940. La peur et le silence. »

Quoi dire et quoi écrire, M. Latouche, devant cette charge qui nous porte à croire que vous avez perdu le moindre sens de la mesure et probablement tout contact avec la réalité? Y a-t-il quel qu'un au DEVOIR qui vous ait relu? Si oui, je suis très inquiet. Si non, je suis aussi très inquiet. Ces propos figureront en tout cas parmi les plus indignes de cette campagne référendaire.

Faire, de près ou de loin, un rapprochement entre les partisans de l'entente fédérale et les collaborateurs nazis sous l'Occupation en France relève pratiquement de la diffamation et sûrement d'un raisonnement paralysé par la partisanerie et ratatiné par le nationalisme le plus étroit.

Je pense que même dans le Comité du NON, personne ne sera assez téméraire pour trouver votre analogie brillante, sauf Gérard Larose qui, toujours subtil, trouve, lui, que le projet d'entente contient « des relents d'apartheid ». Ses propos comme les vôtres sont tout simplement une insulte à l'intelligence des Québécois. Évidemment, quand on ne veut d'entente à aucun prix, tous les moyens sont bons!

L'art, ce n'est pas de la communication

Une énorme idée reçue et une confusion regrettable

Jean-Émile Verdier

L'auteur répond à Bernard Dagenais, dont l'article « Michel-Ange ou la leçon d'humilité » est paru le 10 septembre dans cette page.

IL Y A ENCORE, à propos de l'art, des idées reçues de taille. Mais je préfère parler de syncrétisme, plutôt que d'idée reçue, parce que ce qu'on appelle une idée reçue n'a précisément rien d'une idée, mais tout d'un syncrétisme.

Comment reconnaître un syncrétisme? Ça n'est pas simple, car ils ne se montrent pas, et ils agissent comme toile de fond. Nous sommes bien entendu plus aptes à saisir les syncrétismes qui hantent nos domaines de compétence respectifs. Et il est d'autant plus malaisé de cerner les syncrétismes, qu'avec les phénomènes dont ils sont capables, il n'y a pas de juste milieu, ou c'est nous, c'est-à-dire notre discernement, ou ce sont eux qui dominent.

Mais je schématise un peu trop. Nos rapports avec les syncrétismes sont beaucoup plus complexes qu'une dialectique du maître et de l'esclave, quoique d'un syncrétisme, on s'en libère, ou bien on reste sous son joug et l'on contribue alors à sa consolidation.

Un bel exemple de syncrétisme

Tout cela pour dire que LE DEVOIR, en publiant le jeudi 10 septembre 1992 cet article du professeur Dagenais, s'est mis dans cette situation où il contribue à pro-

pager la plus énorme idée reçue qui soit dans le domaine de l'art : que l'art soit affaire de communication. Voilà un bel exemple de syncrétisme.

L'art, depuis la nuit des temps, se trouve associé à la communication, jusqu'à même se trouver réduit à servir la communication. Ne dit-on pas qu'une image vaut mille mots? Ne réduisons-nous pas souvent les oeuvres d'art à ce qu'elles représentent? Et de cette réduction, ne voyons-nous pas se développer nos plaintes devant l'art abstrait, et encore plus devant l'art actuel, ne cessant pas de souligner que nous n'y comprenons rien? Tout cela, n'est-il pas rendu possible grâce à cet ancestral rapprochement de l'art et de la communication? Un rapprochement que les artistes et les commentateurs d'art savent d'ailleurs fort complexe.

Et d'où vient une telle complexité? Ne vient-elle pas de ce que l'art se rapproche, non pas tant de la communication comme telle, que de ses limites? Ne vient-elle pas de ce que l'art se rapproche de la communication dès l'instant où elle perd tous ses moyens?

Je ne suis pas en train de dire que l'art est un moyen de transcender les manques de la communication. Je ne suis pas en train de dire que l'art est un moyen de communiquer autrement que par le langage.

On ne communiquera jamais autrement que par l'intermédiaire de moyen de communication, de langages, aussi divers soient-ils. On ne cessera pas non plus d'inventer des médiums de toutes sortes tous aussi utiles les uns que les autres, de

la parole à la télématique en passant par l'écriture, l'imprimerie et l'informatique. Et l'art ne cessera pas d'être associé à ces moyens, non pas tant pour servir la communication, mais encore et toujours pour en sonder les limites.

À la fois rapprochés et disjoints

Car si l'art est depuis toujours rapproché à la communication, depuis toujours il en est aussi disjoint. C'est ce qui fait d'ailleurs toute la puissance de l'art, toute son efficacité, non pas à communiquer l'incommunicable, nous tomberions, là, dans la même bêtise de croire que l'art sert la communication, mais à déconstruire la communication encore et toujours.

L'art s'associe à la communication, et s'associera toujours à la communication pour la critiquer, pour en évaluer autrement dit les limites. Et il en est ainsi de la communication dans son rapport à l'art, comme dans bien d'autres domaines pour qui veut bien considérer l'art avec la plus grande rigueur.

Les syncrétismes, ces conjonctions d'éléments hétérogènes pour constituer un système qui se voudrait cohérent, s'élaborent bien souvent sous le coup d'une puissance commandée par bien autre chose que le hasard, la naïveté, l'innocence, l'état des choses. Ils sont l'instrument d'enjeux, c'est-à-dire de rapports de force.

Et de voir ici l'alliance professeur Dagenais/LE DEVOIR contribuer à la propagation de l'« idée » que l'art sert la

communication, je me demande quelle force, tout à fait inconsciente, cela va sans dire, et c'est bien là le problème, est ici en marche.

De l'article du professeur Dagenais ne ressort-il pas essentiellement ceci : premièrement, que dans les siècles passés, du temps « béni » où les oeuvres véhiculaient des images que l'on pouvait lire, l'art communiquait, il racontait de belles histoires; deuxièmement, qu'aujourd'hui, devant de telles oeuvres, la communication est coupée, puisque nous ne communiquons plus avec les mêmes codes; et troisièmement, que c'est précisément le rôle du musée de rétablir la communication.

Le reproche qui est fait ici au musée est un détail par rapport à l'énormité des affirmations qui sont faites à travers l'argumentation du texte; affirmations qui se fondent toutes sur le syncrétisme art-communication.

Le professeur Dagenais a bien le droit d'émettre son opinion, mais pas dans la rubrique « Des idées, des événements », car l'article ne fait état ni des uns, ni des autres. Le professeur Dagenais a bien le droit d'émettre son opinion, et LE DEVOIR a des rubriques pour cela; ce qui est tout à son honneur quant à sa participation au maintien de la liberté d'expression.

Mais en décidant de publier l'article du professeur Dagenais dans la rubrique « Des idées, des événements », le journal a sa part de responsabilité dans la cristallisation de l'idée reçue la plus énorme qui soit en matière d'art.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Pierre Cayouette, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean Dion, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morrier, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographe); à l'information culturelle : Michel Bélaïr (directeur), Paul DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (La Plaisir des livres); à l'information économique : Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique : Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Yenne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon, Sylviane Tramier (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements); aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpéit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commissaire), Danièle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine

Gringas, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Johanne Brunet (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Vanrie, Jean-Marc St-Martin (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, Nathalie Thabet. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Françoise Coulombe, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spécler. LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, 743 rue Bourdeau, une division de l'imprimerie Quebecor Inc., 612, rue du Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., situé au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0688. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361; Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS - 003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.